



Hoffmann Green Cement Technologies

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 13.602.387 euros

Siège social : La Bretauière, Chaillé-sous-les-Ormeaux, 85310 Rives de l'Yon

809 705 304 R.C.S. La Roche-sur-Yon

**RAPPORT SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2021**

Ce document est disponible sans frais au siège social de la Société, à La Bretauière, Chaillé-sous-les-Ormeaux, 85310 Rives de l'Yon, ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de la Société (www.ciments-hoffmann.fr).

PERSONNE RESPONSABLE

« J’atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d’activité figurant en page 5 et suivantes présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées, et qu’il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l’exercice. »

Le 20 septembre 2021,

Monsieur Julien Blanchard,
Président du Directoire de la Société.

TABLE DES MATIERES

1. Rapport semestriel d'activité	5
1.1. <i>Synthèse des comptes</i>	5
Compte de resultat simplifié	5
Etat de la situation financiere et flux de tresorerie	6
1.2. <i>Faits marquants du 1^{er} semestre de l'exercice 2021</i>	6
Activité DU PREMIER SEMESTRE	6
Attribution d'actions gratuites	11
Gouvernance	12
1.3. <i>Evènements postérieurs au 1^{er} semestre de l'exercice 2021 et perspectives</i>	12
Evènements MAJEURS postérieurs au 1 ^{er} semestre de l'exercice 2021	12
Perspectives	12
1.4. <i>Facteurs de risques</i>	13
Risques liés à la crise sanitaire dE LA COVID-19	14
Risques liés aux activités de la Société	15
Risques liés à l'industrie dans laquelle opère la Société	20
Risques juridiques	22
Risques financiers	23
1.5. <i>Transactions avec les parties liées</i>	25
2. Comptes consolidés semestriels	26

REMARQUES GENERALES

Définitions

Dans le présent rapport semestriel, et sauf indication contraire :

- Le terme « **AMF** » désigne l’Autorité des Marchés Financiers ;
- Les termes la « **Société** » ou « **Hoffmann Green** » désignent la société Hoffmann Green Cement Technologies dont le siège social est situé La Bretauière, Chaillé-sous-les-Ormeaux, 85310 Rives de l’Yon, France, immatriculée au Registre de Commerce de La Roche-sur-Yon sous le numéro 809 705 304 ;
- Le terme « **Groupe** » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l’ensemble de ses filiales et sous-filiales, étant précisé que ce périmètre juridique est présenté dans l’organigramme figurant à la section 2.3 du Rapport Financier Annuel ;
- Le terme « **Document d’Enregistrement** » désigne le document d’enregistrement approuvé par l’AMF le 17 septembre 2019 sous le numéro I. 19-033 ;
- Le terme « **Rapport Financier Annuel** » désigne le rapport financier annuel sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2020, publié le 30 mars 2021 ;
- Le terme « **Rapport Semestriel** » désigne le présent rapport semestriel sur les comptes au 30 juin 2021 ;
- Le terme « **Prospectus** » désigne le prospectus établi en vue de l’offre au public des actions de la Société sur le marché Euronext Growth Paris, constitué du Document d’Enregistrement, d’une note d’opération et du résumé du prospectus, approuvé par l’AMF le 1^{er} octobre 2019 sous le numéro 19-466.

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1. SYNTHESE DES COMPTES

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

En K€	S1 2021	S1 2020	Var.
Chiffre d'affaires	540	96	444
Résultat Opérationnel Courant	-3 592	-2 876	-716
Résultat Opérationnel	-3 552	-2 863	-689
Résultat Financier	33	-3 036	3 069
Impôt	835	1 485	-650
Résultat Net	-2 684	-4 414	1 730

La Société a poursuivi son développement au cours du premier semestre 2021.

La Société enregistre au 30 juin 2021 un chiffre d'affaires de 540 K€ correspondant à la vente au volume de ciments à hauteur de 420 K€ et à la facturation de prestations d'ingénierie à hauteur de 120 K€. Les volumes vendus de ciments ont sensiblement progressé sur un an passant de 378 tonnes à fin juin 2020 à 1.875 tonnes à fin juin 2021. Les volumes vendus de ciment à fin juin 2021 dépassent les volumes de l'année 2020. Pour rappel, le chiffre d'affaires au 30 juin 2020 était de 96 K€, principalement composé de vente de ciments.

Les charges opérationnelles (4,1 M€) comprennent les charges externes (2 M€), les charges de personnels (1,1 M€) et les dotations aux amortissements (1 M€).

Ainsi, au 30 juin 2021, le Résultat Opérationnel Courant et le Résultat Opérationnel de la Société s'établissent à -3,6 M€. La baisse des résultats sur un an (-0,7 M€) s'explique par la structuration des équipes (-0,4 M€), l'effectif moyen étant passé de 17 personnes en juin 2020 à 26 personnes en juin 2021 et par l'augmentation des dotations aux amortissements liée à la mise en service d'installations et d'équipements en 2020 et au début de l'année 2021.

Le Résultat Financier connaît un redressement notable sur un an (+3,1 M€). Pour mémoire, le Résultat Financier à fin juin 2020 a été marqué par des pertes et des dépréciations d'OPCVM liées aux effets de la COVID-19 sur les marchés financiers.

Après prise en compte d'un produit d'impôt de 0,8 M€, le Résultat Net au 30 juin 2021 s'élève à -2,7 M€.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE ET FLUX DE TRESORERIE

En K€	S1 2021	2020	Var.
Total Actifs Non Courants	41 171	35 340	5 831
Total Actifs Courants	45 935	49 733	-3 798
Total Capitaux Propres	62 274	64 643	-2 369
Total Passifs Non Courants	19 369	15 569	3 800
Total Passifs Courants	5 463	4 861	602
TOTAL BILAN	87 106	85 074	2 032
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40 101	46 268	-6 167
OPCVM	10 000	10 000	0
Emprunts et dettes financières Non Courants	17 240	13 637	3 603
Emprunts et dettes financières Courants	2 704	2 175	529
Tresorerie Nette	30 157	40 456	-10 299

Au 30 juin 2021, la Société possède un bilan solide avec des capitaux propres s'établissant à 62,3 M€ et une trésorerie disponible s'élevant à 40,1 M€ et à 50,1 M€ y compris OPCVM. De plus, la Société a souscrit à des emprunts bancaires pour 6 M€ qui seront encaissés sur le second semestre 2021 et qui augmenteront la trésorerie disponible d'autant.

La variation de trésorerie sur la période (-6,2 M€) s'explique par les flux d'investissements (-6,4 M€) liés principalement à la construction de l'unité de production H2 et par les flux d'exploitation (-4 M€) intégrant la constitution d'un stock de laitier de hauts fourneaux (-2,6 M€), compensés pour partie par les flux de financement (+4,1 M€) marqués par la souscription de 5,1 M€ de prêts.

La Société dispose d'une ligne de crédit disponible non utilisée d'un montant de 10 M€.

1.2. FAITS MARQUANTS DU 1^{ER} SEMESTRE DE L'EXERCICE 2021

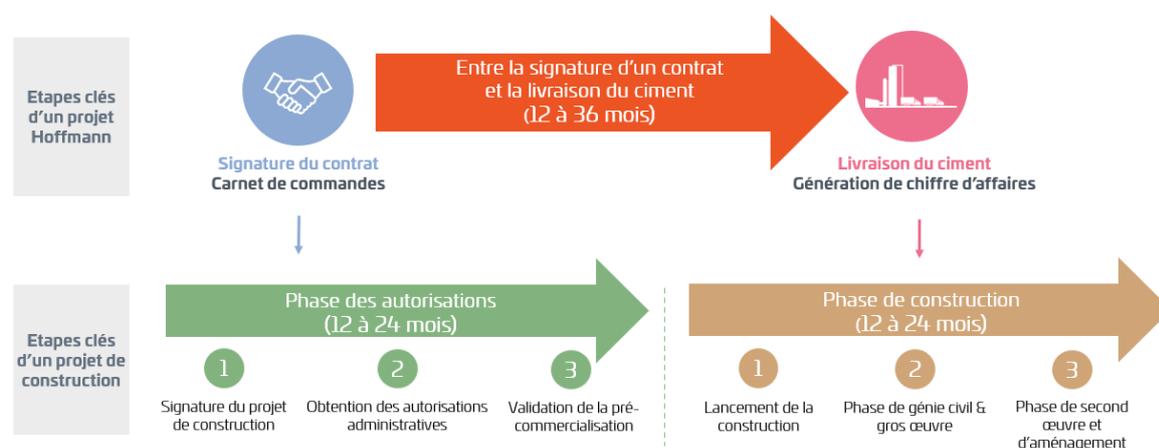
ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE

L'activité de la Société a été soutenue au cours du premier semestre. Le volume de ciments vendu s'est ainsi établi à 1.875 tonnes, soit au-dessus du niveau atteint sur l'ensemble de l'exercice 2020. Les ventes ont concerné la technologie H-UKR et sont liées à l'exécution des contrats enregistrés dans le carnet de commandes (Les Hauts de Tanchets pour CCY Investissements, Saint-Leu-la-Forêt avec GCC pour Immobilière 3F, Gaité Montparnasse avec Eiffage Construction pour Unibail Rodamco Westfield, Lycée d'Aizenay avec GCC, construction de H2 avec Eiffage GC, extension du centre de formation d'IFACOM aux côtés du Groupe Cougnaud, COMETH à Orléans avec Bouygues Construction, murs de

soutènement sur l'autoroute A10 avec Bouygues Construction, fondations pour le bâtiment industriel SCI Marle, etc.).

Les ventes de ciments alternatifs au ciment traditionnel Portland sont intrinsèquement liées au cycle commercial du bâtiment. Entre la décision de construire un ouvrage et le début du chantier, il s'écoule traditionnellement une période pouvant aller de 12 à 24 mois. Cette période couvre l'obtention des autorisations administratives (permis de construire, purge des recours, ...) et la validation de la phase de pré-commercialisation. Il s'en suit la période de construction qui dure en moyenne entre 12 et 24 mois. La période de construction débute par la phase de génie civil et gros œuvre et se termine avec les phases de second œuvre et d'aménagement du bâtiment. Le ciment est principalement consommé lors de la phase de génie civil et gros œuvre, lorsque les applicatifs béton sont réalisés. Cette période correspond à la génération du chiffre d'affaires pour Hoffmann Green Cement Technologies.

Cycle commercial de Hoffmann Green Cement : de la signature d'un contrat à la livraison du ciment décarboné



> Livraison des prises de commandes progressive et corrélée au cycle long d'un projet de construction

La stratégie commerciale de la Société vise à être présente en amont des projets afin de faire inscrire très tôt ses solutions dans les CCTP (Cahiers des Clauses Techniques Particulières) sur un panel élargi d'applicatifs. Les prescripteurs et technico-commerciaux de la Société sont en charge de la mise en œuvre de cette stratégie commerciale.

Les solutions de la Société peuvent cependant être retenues sur des projets déjà initiés et en cours, sur quelques applicatifs hors génie civil, en substitution du béton traditionnel. Ces ventes « spot » sont importantes dans le cadre du développement commercial et technique de la Société car elles permettent, sur les chantiers, de promouvoir et de démontrer la pertinence des solutions, et de gagner en expérience. Toutefois, au premier semestre 2021, ces ventes « spots » ont été moins génératrices de volumes de ciment qu'attendu, car elles ont été relatives à un nombre réduit d'applicatifs. La Société prévoit ainsi de vendre 10.000 tonnes de ciment en 2021, volume correspondant principalement aux engagements contractuels de ses partenaires pour l'année (contre 20.000 tonnes annoncées dans le Rapport Financier Annuel, à l'article 2.2.1.9 « Ambitions de la Société à horizons 2021 et 2025/2026 »).

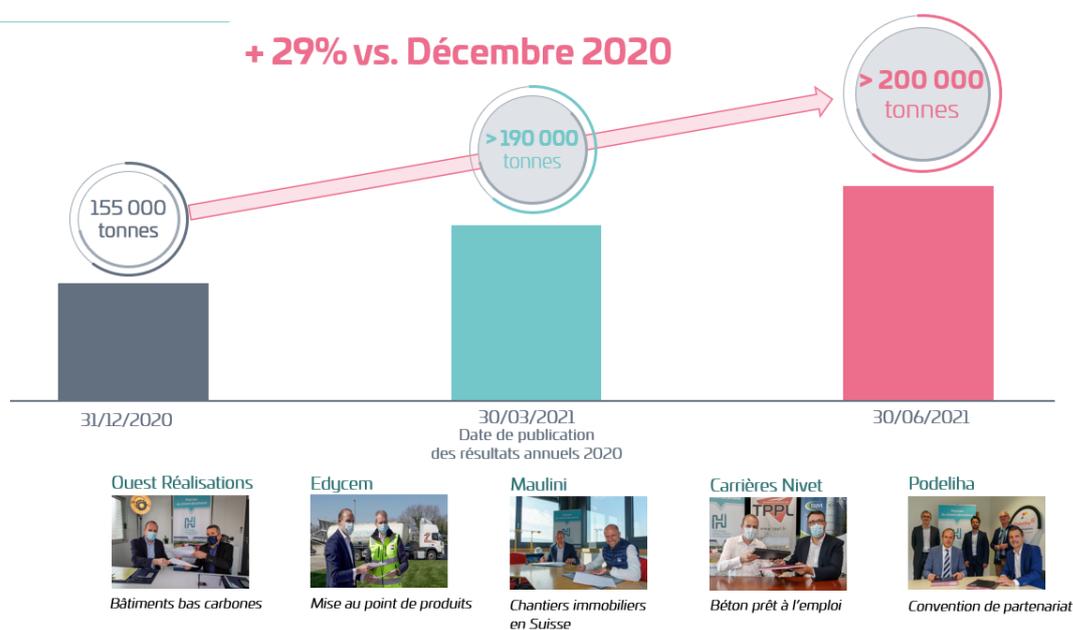
Sur le plan commercial, la dynamique de croissance s'est poursuivie. De nouveaux contrats et engagements de commandes ont été signés au cours du premier semestre 2021, notamment avec Ouest Réalisations (contrat de partenariat de 5 ans avec engagement de volume sur la technologie H-UKR en vue de la construction de bâtiments de logements collectifs et tertiaires), Edycem, filiale béton du Groupe Hérige (contrat de partenariat pour développer des bétons à basse empreinte carbone), Entreprises Nivet (contrat de fourniture de ciment à destination du marché du Béton Prêt à l'Emploi), Podeliha, filiale régionale du Groupe Action Logement (convention de partenariat avec l'opérateur de référence du logement social des Pays de la Loire) et Maulini (contrat de partenariat avec engagement de volume pour construire 6 villas dans la région de Genève en Suisse). Il est à noter que le contrat Maulini est le premier contrat international signé par la Société et qu'il constitue la première étape de son développement hors des frontières françaises.

A la date de publication de ces résultats, le carnet de commandes s'établit à plus de 200.000 tonnes de ciment, en croissance de 29,0% par rapport au 31 décembre 2020.

Hoffmann Green au cœur de l'écosystème de la construction



Poursuite du développement commercial et renforcement du carnet de commandes



Sur le plan industriel, la Société poursuit l'exécution de son plan stratégique.

La construction de l'usine H2, localisée en Vendée sur la commune de Bournezeau à côté du site H1, a débuté comme prévu à la fin de l'année 2020. Le budget estimé à 22 M€ et le planning sont en ligne avec les prévisions. A la date du Rapport Semestriel, l'unité s'élève déjà à 25 mètres de hauteur. Pour rappel, la construction est entièrement réalisée à partir de ciment Hoffmann. La réception de l'ouvrage est prévue à la fin de l'année 2022.

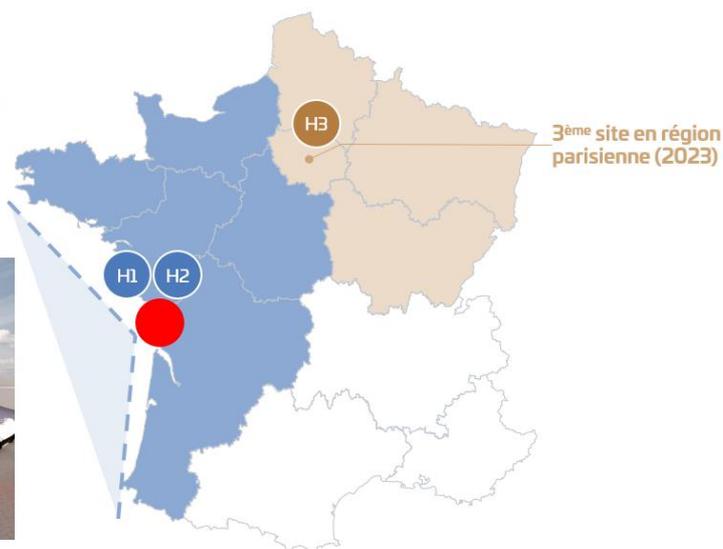
En parallèle, la Société poursuit la recherche d'un terrain en région parisienne pour y implanter l'usine H3 qui sera construite sur le modèle de l'usine H2. Plusieurs terrains répondant au cahier de charges de la Société ont été ciblés et des négociations sont en cours. La Société espère arrêter son lieu d'implantation en région parisienne avant la fin de l'exercice 2021. La construction de l'usine H3 devrait débuter à la fin de l'année 2022 pour une réception à la fin de l'année 2024. Ce planning est en ligne avec les ambitions de la Société à horizon 2026 quant à l'accroissement de la capacité de production de ciment, telles que communiquées dans le Rapport Financier Annuel.

Depuis plusieurs mois, la Société prospecte dans la perspective de s'implanter dans un port de la façade atlantique. L'objectif est de bénéficier d'un accès maritime tant pour les approvisionnements en matières premières que pour les expéditions de produits finis. Cette implantation est un point majeur dans la stratégie logistique durable de la Société. Des négociations sont en cours de finalisation avec le port de La Rochelle en vue d'y construire des installations de chargement et de déchargement de matières et des silos de stockage. La signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public d'une durée de 25 ans est envisagée d'ici la fin de l'année 2021. L'investissement, conforme au plan de développement de la Société, est estimé à 10 M€.

Les silos du port de La Rochelle : un accès privilégié à la façade atlantique

Silos de stockage et installations de chargement et de déchargement de matières

- Importer des matières premières et exporter des produits finis par voie maritime
- Signature d'une convention d'occupation du domaine public pour 25 ans avec le port de La Rochelle envisagée au T4 2021
- Investissement estimé à 10 M€



> Une stratégie logistique optimisée par l'utilisation du transport maritime

En complément de ses contrats d'approvisionnement courants, la Société a saisi l'opportunité de sécuriser son *sourcing* en laitier de hauts fourneaux, co-produit à la base de la technologie H-UKR, et en boues d'argile, co-produit à la base de la technologie H-EVA. La société a ainsi acheté et stocké 49.500 tonnes de laitier de hauts fourneaux au cours du premier semestre 2021, sécurisant jusqu'à deux années de consommation de ce produit. La Société a par ailleurs signé un contrat d'approvisionnement en boues d'argile d'une durée de 5 ans pour un volume global de 150.000 tonnes.

Sur le plan des ressources humaines, la Société a continué de se structurer grâce au recrutement de nouveaux collaborateurs dans les domaines techniques, développement, recherche et production. Une Directrice de la Certification et Homologation a notamment été recrutée. Ces ressources permettront de soutenir le développement futur de la Société, notamment commercial et industriel. Au 30 juin 2021, la Société comptait 29 employés contre 18 au 30 juin 2020. Des recrutements complémentaires sont planifiés pour le second semestre 2021. La Société anticipe notamment le doublement de sa force commerciale d'ici la fin de l'exercice 2021.

En ligne avec sa politique ambitieuse de Recherche et Développement et d'Innovation, la Société a franchi de nouvelles étapes dans la protection de sa propriété intellectuelle avec la délivrance du brevet H-EVA aux Etats-Unis, après celle de H-P2A aux Etats-Unis en janvier 2020. Après quasiment trois années d'instructions, le brevet H-EVA a été validé par le Bureau Américain des brevets le 30 juin 2021. Cette délivrance permet de protéger davantage la propriété intellectuelle de la Société et donc de renforcer les barrières à l'entrée sur ses marchés. L'obtention de ce brevet est aussi une étape importante dans le cadre du développement futur de la Société à l'international, et particulièrement aux Etats-Unis.

La Société poursuit sa feuille de route en matière de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). La Société a réalisé et publié en début d'année un bilan carbone® scope 3 s'appuyant sur le référentiel Net Zero Initiative® développé par le cabinet de conseil Carbone 4. La Société est l'un des premiers cimentiers à publier son bilan carbone réalisé selon les trois scopes. En parallèle, dans une volonté de transparence et afin d'avoir un état des lieux précis de l'impact de son activité, la Société s'est engagée dans la démarche ACT (Assessing low Carbon Transition®), une initiative développée par l'ADEME et le Carbon Disclosure Project pour évaluer les stratégies climat des entreprises. La Société a obtenu la note de 13A+, une note parmi les plus élevées dans le référentiel ACT attestant de la pertinence de son business model.

De plus, les performances ESG (Environment Social & Governance) de la Société ont été évaluées par deux acteurs indépendants, spécialisés dans la notation extra-financière. La Société a ainsi obtenu la note de 54 de la part du cabinet Ethifinance. Cette évaluation positionne la Société à la 131^{ème} place du panel ESG 230 de Gaïa Rating et en 23^{ème} position parmi les 78 entreprises du panel réalisant moins de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires. En parallèle, la Société a reçu la note de 20,8 de la part du cabinet international Sustainalytics, se positionnant au 3^{ème} rang parmi les 115 entreprises évaluées produisant des matériaux de construction. Enfin, dans le but de soutenir des projets de restauration de l'environnement et de protection de la biodiversité, la Société s'est engagée dans une action de reboisement en France en association avec Reforest'Action. Au cours des exercices 2019 et 2020, Hoffmann Green a ainsi planté 10.000 arbres en Occitanie, qui permettront de stocker 1.500 tonnes de CO₂ en 30 ans.

Enfin, la Société a développé et mis en ligne un calculateur (« PHARE ») mesurant l'empreinte carbone de ses bétons à l'échelle d'une construction. Ce calculateur est certifié par INIES, la base nationale française de référence sur les déclarations environnementales et sanitaires des produits, équipements et services pour l'évaluation de la performance des ouvrages. Ce calculateur constitue une aide à la décision pour les acteurs de la construction afin d'objectiver les performances environnementales de leurs réalisations et de répondre aux exigences réglementaires environnementales du secteur, comme par exemple la réglementation à venir « RE 2020 » (« Règlementation Environnementale 2020 »).

ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Le 4 janvier 2021, deux plans d'actions gratuites ont été mis en place au bénéfice de tous les salariés présents dans l'entreprise.

A la date du Rapport Semestriel, la Société a ainsi mis en place trois plans d'attribution gratuite d'actions pour ses salariés (à l'exclusion de David Hoffmann), représentant au total l'attribution de 42.797 actions gratuites, soit environ 0,3% du capital social.

Il est toutefois précisé qu'à la date du Rapport Semestriel, aucune action n'a encore été acquise dans le cadre de ces plans.

GOUVERNANCE

Madame Isabelle Mommessin a été nommée en qualité de membre du Conseil de surveillance pour 3 ans lors de l'Assemblée Générale des actionnaires qui s'est tenue le 4 juin 2021.

Lors de cette même Assemblée Générale des actionnaires, les mandats de Madame Alessandra Gaudio et de Monsieur Thierry Didelon en qualité de membres de Conseil de surveillance ont été renouvelés pour 3 ans.

1.3. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 1^{ER} SEMESTRE DE L'EXERCICE 2021 ET PERSPECTIVES

EVENEMENTS MAJEURS POSTERIEURS AU 1^{ER} SEMESTRE DE L'EXERCICE 2021

La Société a signé en juillet 2021 un contrat de partenariat d'une durée de 3 ans pour le développement et la commercialisation de ses ciments décarbonés avec Alegina, entreprise vendéenne spécialisée dans la conception et la fabrication de matériaux et de produits innovants à partir de coquilles d'huîtres et de coquillages.

En septembre 2021, la Société a lancé la commercialisation sur le marché d'une nouvelle technologie, H-IONA, le ciment le plus décarboné du marché européen et accessible à tous. H-IONA est un ciment dit « sursulfaté » certifié selon la norme NF EN 15743, norme reprise dans la norme NF EN 206/CN. Cette quatrième technologie est dotée du marquage « CE » et dispose d'un bilan carbone inférieur à 150 Kg de CO₂ par tonne de ciment.

Après plus de cinq années d'instructions, le brevet H-P2A, déjà validé aux Etats-Unis depuis janvier 2020, a été validé par l'Office Européen des Brevets sous le numéro 3274315. La délivrance de ce brevet européen constitue une étape clef du développement futur de la Société à l'international.

PERSPECTIVES

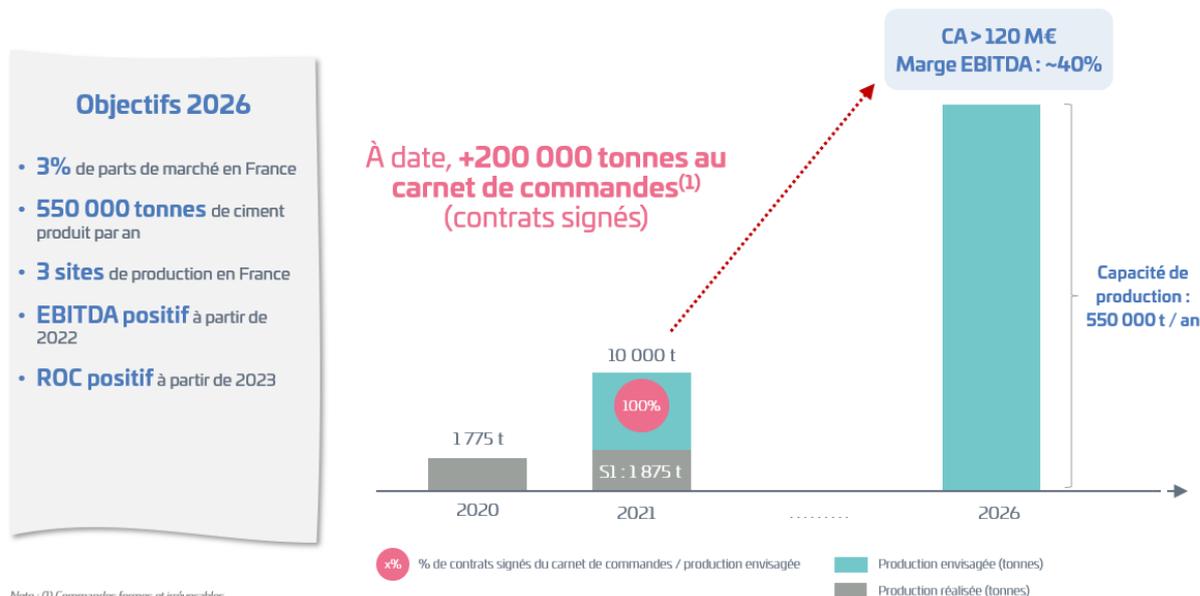
La Société maintient son objectif d'atteindre 3% de parts de marché pour ce qui concerne le marché du ciment en France, pour un chiffre d'affaires de 120 M€ à horizon 2026.

Pour ce faire, la Société confirme son plan industriel visant à construire deux usines (H2, dont la construction est d'ores et déjà en cours, et H3) d'une capacité de production unitaire de 250.000 tonnes chacune d'ici 2024/2025 : H2 en 2022 et H3 en 2024/2025. Ces unités seront installées en Vendée sur la commune de Bournezeau (H2), et en région parisienne (H3) pour atteindre à l'échéance du plan une capacité de production totale pour la Société de 550.000 tonnes de ciments par an sur les trois sites de production (H1, H2 et H3).

La Société prévoit de commercialiser 10.000 tonnes de ciments en 2021.

La Société prévoit de disposer d'un EBITDA positif à partir de 2022 et d'un Résultat Opérationnel Courant positif à partir de 2023. La Société vise un objectif de 40% de marge sur EBITDA à l'horizon du plan.

Les ambitions d'Hoffmann Green à horizon 2026



1.4. FACTEURS DE RISQUES

Conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 2017/1129 (règlement dit « Prospectus 3 ») et du règlement délégué (UE) 2019/980, sont présentés dans ce chapitre les seuls risques spécifiques à la Société, et qui sont importants pour la prise d'une décision d'investissement en connaissance de cause. Dans chaque catégorie de risque, sont présentés en premier lieu les risques les plus significatifs.

Pour chacun des risques exposés ci-dessous, la Société a procédé comme suit :

- présentation du risque brut, tel qu'il existe dans le cadre de l'activité de la Société ;
- présentation des mesures mises en œuvre par la Société aux fins de gestion dudit risque.

L'application de ces mesures au risque brut permet à la Société d'analyser un risque net.

La Société a évalué le degré de criticité du risque net, lequel repose sur l'analyse conjointe de deux critères : (i) la probabilité de voir se réaliser le risque et (ii) l'ampleur estimée de son impact négatif.

Le degré de criticité de chaque risque est exposé ci-après, selon l'échelle qualitative suivante :

- faible ;
- moyen ;
- élevé.

Tableau synthétique :

Nature du risque	Degré de criticité du risque net
Risques liés à la crise sanitaire de la COVID-19	Elevé
Risques liés aux activités de la Société <ul style="list-style-type: none"> - Environnement concurrentiel et déploiement de l’outil industriel - Fonctionnement des sites de production - Dépendance aux fournisseurs - Gestion des systèmes d’information / cybercriminalité - Image / réputation de la Société - Dépendance aux personnes-clé 	Elevé Elevé Moyen Moyen Moyen Moyen
Risques liés à l’industrie cimentière <ul style="list-style-type: none"> - Dépendance aux marchés de la construction, de l’immobilier et des travaux publics - Contraintes règlementaires 	Moyen Faible
Risques juridiques <ul style="list-style-type: none"> - Propriété intellectuelle 	Elevé
Risques financiers <ul style="list-style-type: none"> - Besoins de financement 	Moyen

RISQUES LIÉS A LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

En 2020, les mesures de confinement et la fermeture des frontières liées à la crise sanitaire de la COVID-19 ont eu un impact sur le cours normal de l’activité de la Société. La concrétisation de certains accords commerciaux a été retardée. Les essais techniques menés en collaboration avec certains partenaires sur leurs sites ont été significativement réduits voire suspendus au cours de l’exercice 2020 ce qui a généré un important retard dans la réalisation de ces essais, et dans la délivrance des Appréciations Techniques d’Expérimentation (ATEX).

En 2021, la Société reste impactée par les effets de la crise de la COVID-19 mais dans une moindre mesure qu’en 2020. Beaucoup d’entreprises du secteur de la construction limitent encore les contacts en présentiel avec leurs fournisseurs et partenaires, ce qui freine le développement commercial de la Société, et en particulier la prospection auprès de nouveaux clients.

Les risques liés à la pandémie mondiale de la COVID-19 sont plus généralement la baisse de l’activité, la détérioration de la situation économique de la Société liée à cette baisse et à d’éventuels retards de paiement engendrés par cette crise sanitaire.

Au regard de ces éléments, le degré de criticité de ce risque net est élevé.

1.4.1.1. Risques liés à l'environnement concurrentiel et à la capacité de déploiement de l'outil industriel

Le marché du ciment en France est dominé par un nombre limité d'acteurs dont 5 leaders mondiaux qui réalisent à eux seuls 95% de la production de ciment en France¹ : LafargeHolcim, HeidelbergCement, Vicat, CRH et Imerys.

Le ciment étant un produit pondéreux et son transport coûteux, le rayon d'action d'une cimenterie ne dépasse pas les 300 km par voie terrestre. Le maillage territorial est donc un préalable nécessaire pour l'accès au marché du ciment. Au-delà du maillage territorial, l'intensité concurrentielle sur chaque marché régional dépend également des capacités de production des acteurs présents.

L'aptitude de la Société à développer son activité et sa présence sur les marchés du ciment dépend donc de sa capacité à répondre aux besoins du marché avec son outil de production. La présence d'autres acteurs ayant des capacités disponibles ou excédentaires sur un marché régional ou à proximité, ainsi que la présence d'un ou plusieurs acteurs disposant ou étant en mesure de mettre en place des infrastructures d'importation de ciment sur le marché régional dans des conditions économiques satisfaisantes, sont de nature à créer une situation de concurrence renforcée.

Cette situation concurrentielle intense est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

Le plan stratégique de développement industriel de la Société, décrit à la section 2.2 « Stratégie » du Rapport Financier Annuel, prévoit la construction de deux nouveaux sites de production « H2 » et « H3 » (pouvant chacun produire 250.000 tonnes de ciment par an) afin d'augmenter rapidement les capacités de production de la Société et de mettre en œuvre un maillage progressif du territoire. Le retard dans la mise en service de ces nouveaux sites de production freinerait la pénétration du marché français, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

La pénétration du marché du ciment repose également sur la capacité de la Société à mettre en place et à maintenir des partenariats commerciaux avec des acteurs du secteur de la construction, et à être présente sur les réseaux de distribution du ciment. A cet égard, il est précisé que la Société a d'ores et déjà mis en place plusieurs contrats de partenariat, au cours des exercices 2019 et 2020 (voir la section 2.2.1.4.1 « Partenaires commerciaux » du Rapport Financier Annuel), et au cours du premier semestre 2021. D'autres contrats devraient être signés d'ici la fin de l'exercice 2021.

Il est souligné que, même si les principaux acteurs du marché du ciment en France tentent de réduire l'empreinte carbone du ciment traditionnel et ont lancé plusieurs initiatives en ce sens (voir la section 2.2.2.1.3 « Les initiatives des cimentiers pour réduire l'empreinte carbone » du Rapport Financier Annuel), à sa connaissance, à la date du Rapport Semestriel, la Société est le seul acteur en mesure de produire et commercialiser du ciment décarboné sans clinker permettant de diviser l'empreinte carbone du ciment par 5 par rapport à un ciment Portland traditionnel² (décrit à la section 2.2.2.2 « Les ciments Hoffmann Green : des ciments innovants divisant l'empreinte carbone par 5 » du Rapport Financier Annuel). Par ailleurs, les innovations développées par la Société constituent un atout

¹ Source : INSEE Focus n°121 du 25/07/2018.

² Résultats du ciment formulé à base de la technologie H-UKR par rapport à un ciment Portland traditionnel de type CEM I.

concurrentiel majeur (voir la section 2.2.5 « Forces et atouts concurrentiels » du Rapport Financier Annuel).

Même si la Société estime bénéficier d'une avance technologique, elle ne peut pas garantir que ses concurrents ne parviendront pas à développer avec succès des ciments décarbonés comparables ou même meilleurs que ceux actuellement commercialisés ou en cours de développement par la Société. Le développement et la commercialisation de ciments décarbonés par un ou plusieurs des concurrents de la Société pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

Selon la Société, le temps requis pour le développement de ciments décarbonés concurrents et leur mise sur le marché devrait être relativement long compte tenu du temps consacré au développement des ciments Hoffmann Green (cinq années de travaux de recherche et développement) et à la mise en place d'un process industriel innovant et adapté.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que :

- l'efficacité des mesures mises en place par la Société pour appréhender l'environnement concurrentiel renforcé dans lequel elle évolue, peut être atténuée (en cas de retards dans la mise en service des sites de production pour des raisons extérieures à la Société ou en cas de développement de ciments décarbonés concurrents) ;
- la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société).

1.4.1.2. Risques liés au fonctionnement des sites de production

La Société prévoit la construction de deux nouveaux sites de production, « H2 » et « H3 ». Dans le cadre de ces projets, la Société pourrait rencontrer, outre les difficultés liées à la crise sanitaire de la COVID-19, des difficultés entraînant le retard des chantiers de construction, de la mise en service des sites de production ou de la montée en puissance de la production.

Ces difficultés pourraient par exemple être liées aux démarches administratives (obtention du permis de construire, de l'autorisation ICPE, etc.), aux conditions météorologiques durant les chantiers de construction ou à une défaillance des fournisseurs ou sous-traitants sollicités dans le cadre des chantiers.

De tels retards pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

Dans le cadre de la construction de « H2 » et « H3 », la Société compte capitaliser sur le savoir-faire industriel acquis lors de la construction de « H1 » et faire appel aux divers intervenants ayant pris part à ce premier chantier.

Une fois les sites de production mis en service, la Société pourrait faire face à des interruptions, des pannes ou autres éléments susceptibles de ralentir ou arrêter la production de ciment. De tels événements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

La Société a mis en place diverses procédures appliquées sur le site « H1 » afin d'assurer la reprise de la production en cas d'interruption, due à un événement interne ou externe. Par ailleurs, le site de production fait l'objet d'un contrôle permanent opéré par les salariés de la Société, formés pour

intervenir en cas d'interruption. La Société envisage également de mettre en place ces différentes procédures sur les sites « H2 » et « H3 ».

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que :

- la construction et la mise en service des sites de production, ainsi que leur fonctionnement optimal dépend en partie de circonstances extérieures sur lesquelles la Société ne peut intervenir (financement des investissements, conditions météorologiques, défaillance d'un sous-traitant ou fournisseur, confinement lié à un risque sanitaire) ; et
- la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société).

1.4.1.3. Risques liés à la dépendance aux fournisseurs

Le processus de fabrication des ciments Hoffman Green, décrit à la section 2.2.2.2 « Les ciments Hoffmann Green : des ciments innovants divisant l'empreinte carbone par 5 » du Rapport Financier Annuel, repose sur l'utilisation de co-produits issus de l'industrie :

- le laitier de haut fourneau : co-produit généré par la production d'acier ;
- l'argile : co-produit issu du lavage de granulats et de boues d'argiles ; et
- le gypse ou le désulfogypse : le gypse est issu de déblais de chantiers et le désulfogypse est généré par les centrales thermiques.

A la date du Rapport Semestriel, compte tenu du lancement récent de la fabrication des ciments Hoffmann Green, la Société fait appel à un nombre restreint de fournisseurs de co-produits, principalement localisés en France, et est donc exposée à un risque de dépendance vis-à-vis de ces derniers.

Le recours à un nombre restreint de fournisseurs implique un certain nombre de risques, notamment de rupture d'approvisionnement, de qualité insuffisante des produits, d'origine des produits ou de non-respect des réglementations applicables. Le recours à des fournisseurs peut en conséquence entraîner des risques financiers et des risques pour la réputation de la Société, notamment dans l'hypothèse où ces fournisseurs ne se conformeraient pas eux-mêmes à la réglementation qui leur est applicable. La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

La Société entretient toutefois de bonnes relations commerciales avec ses fournisseurs de co-produits et estime proposer à ces derniers une opportunité pour valoriser leurs co-produits. La Société n'a pas enregistré de perte de contrat avec un de ses fournisseurs depuis sa création.

Par ailleurs, il est précisé que :

- d'autres sociétés, en France et à l'étranger, ont pour activité la production des co-produits susvisés, ce qui minimise l'état de dépendance de la Société à l'égard notamment des fournisseurs des deux principaux co-produits que sont le laitier de haut fourneau et l'argile ; et
- la Société a pour objectif d'étendre encore le nombre de co-produits utilisés pour fabriquer ses ciments, afin de diversifier ses sources d'approvisionnement. Des recherches sont

notamment en cours sur des technologies permettant la valorisation des cendres volantes issues de la biomasse (voir la section 2.2.2.2.3 du Rapport Financier Annuel).

Il est précisé que la mise en service des nouveaux sites « H2 » et « H3 » aura pour effet d'augmenter les quantités de co-produits dont aura besoin la Société pour la fabrication de ses ciments. Cependant, le risque de dépendance aux fournisseurs restera maîtrisé car les besoins de la Société en fourniture en co-produits seront bien inférieurs aux quantités disponibles sur les marchés d'approvisionnement.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est moyen, étant considéré que :

- il existe de nombreuses sources d'approvisionnement en laitier de haut-fourneau, argile, gypse et désulfogypse, et la Société estime qu'il est possible d'étendre le nombre de co-produits utilisés pour la fabrication de ses ciments ;
- la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif sur la Société (impact sur les délais de livraison des ciments Hoffmann Green aux clients de la Société, sur la réputation de la Société).

1.4.1.4. Risques liés à la gestion des systèmes d'information et à la cybercriminalité

La Société a mis en place un outil industriel 4.0 (décrit à la section 2.2.3.2.3 « Une politique d'innovation volontariste pour maintenir une avance technologique » du Rapport Financier Annuel), fondé sur l'automatisation de la production (le site « H1 » compte plus de 200 automates) et le recours à un logiciel de production, développé spécifiquement pour le site.

Le système d'information de la Société est exposé aux risques de piratage informatique ou industriel, de même qu'à des attaques de virus informatiques ou à des « bugs » informatiques pouvant perturber le bon fonctionnement de ses systèmes et des logiciels.

La Société a mis en place des mesures assurant la fiabilité et la sécurité de ses systèmes informatiques tels que :

- la non connexion au réseau Internet du laboratoire ;
- l'installation d'un serveur de type « black box » (serveur isolé et extrêmement résistant aux conditions extérieures (ex : feu)) non connecté au réseau Internet, auquel seules deux personnes identifiées peuvent avoir accès ;
- la mise en place d'un plan de sauvegarde des données de la Société toutes les 8 heures (jour et nuit) ;
- l'installation d'un pare-feu, certifié CE et conforme aux normes de sécurité en vigueur, pour les systèmes informatiques du site de production et des bureaux.

Le système d'information de la Société a fait l'objet d'un audit de sécurité externe en juin 2019 par une société spécialisée, reconnue dans ce domaine. Il a été établi dans le cadre de cette procédure qu'aucune vulnérabilité critique n'était présente sur le périmètre audité.

Un plan d'audits de sécurité réguliers avec cette société spécialisée a été mis en place, ayant pour objet la vérification de règles de sécurité interne et les tests de vulnérabilité interne et externe.

Toutefois, la Société ne peut garantir qu'aucune défaillance de l'une de ces mesures de protection ne se produira, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives. La Société pourrait faire l'objet d'attaques complexes et ciblées de ses réseaux informatiques. Les techniques mises en œuvre pour pirater, interrompre, dégrader la qualité ou saboter les systèmes informatiques sont en constante évolution, et il est souvent impossible de les identifier avant le lancement d'une attaque. La Société pourrait ne pas être en mesure de se prémunir contre de telles techniques de piratage ou de mettre en place rapidement un système de réponse approprié et efficace.

Il est précisé que la Société a fait en sorte que les éléments sensibles liés à sa propriété intellectuelle ne soient pas atteignables par voie informatique, ainsi ces éléments ne pourraient être impactés ou divulgués en cas d'attaque sur les systèmes informatiques de la Société.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est moyen, étant considéré que :

- l'efficacité des mesures mises en place par la Société a été constatée par une société spécialisée dans le domaine de la cybersécurité, étant précisé que ces mesures feront l'objet de mises à jour régulières en lien avec l'évolution des modes opératoires des cybercriminels, et les éléments sensibles liés à la propriété intellectuelle de la Société ne pourraient être impactés en cas d'attaque ;
- la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif sur la Société (perte de données, indisponibilité de certains outils informatiques utilisés dans le cadre de la production des ciments Hoffmann Green, retards de livraison des produits).

1.4.1.5. Risques liés à l'atteinte à l'image et à la réputation de la Société

Compte tenu des enjeux économiques et technologiques relatifs à l'industrie cimentière, la Société est exposée au risque de critiques ou de mises en cause de diverses natures, de bonne ou de mauvaise foi, pouvant atteindre sa réputation.

Les vecteurs de communication tels qu'Internet et les réseaux sociaux se caractérisent par des réactions en temps réel et une propagation exponentielle de l'information, facilitant ainsi la création et la diffusion de fausses informations.

Des informations erronées, en lien avec les activités de la Société, sont susceptibles d'être diffusées sur Internet et sur les réseaux sociaux ainsi que dans la presse.

A cet égard, il est précisé que la Société utilise elle-même Internet et les réseaux sociaux pour assurer sa visibilité auprès du public. Ainsi, un lecteur pourrait apporter du crédit à de fausses informations sur la Société ou ses produits, ayant été volontairement attribuées à la Société dans un but de nuisance par un tiers souhaitant dénigrer la Société.

La survenance de tels événements pourrait avoir des effets négatifs sur l'image de la Société et se répercuter sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

La Société assure une veille proactive des outils Internet et des réseaux sociaux et a mis en place une procédure de gestion de crise de communication afin d'éviter et d'anticiper les crises potentielles, d'empêcher la prolifération et la portée de telles informations et de limiter, autant que possible, leur impact.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est moyen, étant considéré que :

- la Société estime que la diffusion de critiques relatives à la Société est probable, mais que la Société sera en mesure de réagir efficacement grâce à la veille des outils Internet et des réseaux sociaux et grâce à la procédure de gestion de crise de communication ;
- la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif sur la Société (dégradation de la réputation de la Société, perte d'attractivité des produits Hoffmann Green, impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société).

1.4.1.6. Risques liés à la dépendance aux personnes-clés

Le succès de la Société dépend en grande partie des actions et des efforts entrepris par ses associés fondateurs Julien Blanchard, Président du Directoire de la Société, et David Hoffmann, Directeur scientifique et membre du Directoire de la Société. La perte de leurs compétences pourrait altérer les capacités de la Société à atteindre ses objectifs et à mettre en œuvre sa stratégie, et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière, son développement et ses perspectives.

La Société a mis en place une assurance spécifique pour couvrir le risque de décès de ces deux personnes-clés (voir la section 2.1.6 « Assurance et couverture des risques » du Rapport Financier Annuel).

La Société a également fait en sorte que les équipes actuellement en place soient en mesure de poursuivre les travaux initiés, notamment en matière de recherche et développement.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est moyen, étant considéré que :

- Julien Blanchard et David Hoffmann, co-fondateurs de la Société, sont à l'origine de la création de ce projet et sont les actionnaires les plus significatifs de la Société (voir la section 2.11 « Principaux Actionnaires » du Rapport Financier Annuel) ;
- la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (non atteinte des objectifs de la Société, impact sur le chiffre d'affaires et la rentabilité).

RISQUES LIÉS À L'INDUSTRIE DANS LAQUELLE OPÈRE LA SOCIÉTÉ

1.4.1.7. Risques de dépendance aux marchés de la construction, de l'immobilier, de l'industrie, des travaux publics et des travaux d'urbanisation

Les ciments vendus par la Société sont utilisés pour des applications de construction tant de logements individuels ou collectifs que de bâtiments industriels ou commerciaux, ou encore pour des ouvrages d'infrastructure (routes, ponts, tunnels, voiries). Le marché du ciment est un marché cyclique, ainsi le dynamisme de la demande des ciments Hoffmann Green dépend à la fois d'éléments structurels propres à chaque marché, et d'éléments macro-économiques conjoncturels (voir la section 2.2.1.1.2 « Les principales tendances de l'industrie cimentière » du Rapport Financier Annuel).

Les facteurs structurels qui déterminent, sur chaque marché, le niveau de la demande en matériaux de construction sont principalement la démographie, le taux d'urbanisation et la croissance économique (représentée par exemple par le produit national brut/habitant), mais aussi des éléments plus culturels comme les habitudes de construction de chaque marché (construction en bois, acier, béton). Au-delà de ces facteurs structurels, la situation économique influe conjoncturellement sur les marchés de la construction, et particulièrement en cas de crise économique et de forte instabilité

financière mondiale. En effet, les paramètres économiques globaux déterminent la capacité des acteurs publics et privés à financer par un accès au crédit et réaliser les projets individuels ou collectifs qui constituent le marché de la construction.

Des fluctuations significatives de certains de ces paramètres sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, les perspectives de la Société ou le développement de la Société.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est moyen, étant considéré que :

- le marché du ciment est porteur, et la Société ne devrait représenter qu'une part de marché en France de 3% à horizon 2024) ;
- la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société).

1.4.1.8. Risques liés à la réglementation

La Société exerce son activité dans un environnement fortement réglementé. En particulier, les sites de production de ciment de la Société sont qualifiés d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) et sont soumis à une réglementation spécifique, requérant une autorisation préfectorale.

A la date du Rapport Semestriel, la Société est dotée d'un site de production (« H1 »), situé à Bournezeau (85), qui a obtenu l'autorisation au titre de la réglementation ICPE³. Le site de production « H2 », dont les travaux de construction ont débuté au quatrième trimestre 2020, a aussi obtenu l'autorisation au titre de la réglementation ICPE⁴. Cette démarche devra être renouvelée dans le cadre de la construction du site de production « H3 » en région parisienne. Toutefois, si la Société ne parvenait pas à se conformer, à l'avenir, aux réglementations applicables, elle pourrait faire face à des retraits d'autorisations d'exploitation ou à des refus d'autorisations, voir sa responsabilité engagée ou encore être condamnée au paiement d'amendes.

De manière plus générale, la Société ne peut garantir que des modifications rapides ou importantes de la législation et de la réglementation en vigueur n'interviendront pas à l'avenir. Ainsi, un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre pourrait entraîner de nouvelles conditions d'exercice de ses activités susceptibles d'augmenter ses charges d'exploitation (notamment par la mise en place de procédures et de contrôles supplémentaires), ou encore constituer un frein au développement des activités de la Société.

La Société ne peut exclure que de telles situations soient susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

S'agissant des réglementations connues à ce jour et visant à limiter les émissions de CO₂, la Société estime que l'impact de leur entrée en vigueur sera positif sur son activité, dans la mesure où les ciments Hoffmann Green sont décarbonés et s'inscrivent ainsi pleinement dans le cadre des futures normes de construction (voir la section 2.2.2.2 « Les ciments Hoffmann Green : des ciments innovants

³ Arrêté préfectoral n°17-DRCTAJ/1-510 en date du 13 juillet 2017.

⁴ Arrêté préfectoral n°20-DRCTAJ/1-517 en date du 29 juillet 2020.

divisant l’empreinte carbone par 5 » et la section 2.6 « Environnement réglementaire » du Rapport Financier Annuel).

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est faible, étant considéré que :

- la Société se conforme aux dispositions légales et réglementaires applicables à son activité, et l’environnement réglementaire actuel, et ses évolutions annoncées, visant à limiter les émissions de CO₂, est favorable au développement de l’activité de la Société ;
- la modification de la réglementation applicable à la Société pourrait avoir un impact négatif limité sur la Société (surcoûts et freins au développement de l’activité de la Société).

RISQUES JURIDIQUES

1.4.1.9. Risques liés à la propriété intellectuelle

Grâce aux travaux de recherches menés par David Hoffmann et son équipe, la Société a développé un savoir-faire et des technologies uniques et innovants. Ces technologies étant au cœur des ciments Hoffmann Green, la Société a mis en place une politique de protection de sa propriété intellectuelle à travers différents axes, décrite à la section 2.2.4 « La protection de la propriété intellectuelle de la Société » du Rapport Financier Annuel.

Le succès de la Société dépend entre autres de sa capacité à obtenir, à conserver et à protéger ses brevets, marques, dessins et modèles ainsi que ses autres droits de propriété intellectuelle ou assimilés (tels que notamment son savoir-faire propriétaire). Par conséquent, il se pourrait que :

- la Société ne parvienne pas à développer des inventions brevetables ;
- la Société ne se voie pas accorder les brevets ou marques pour lesquels elle a déposé ou déposera des demandes ;
- la Société voie un jour contestée la validité de ses brevets ou marques par des tiers ;
- la Société ne puisse bénéficier grâce à ses brevets d’une protection suffisamment large pour exclure des concurrents ;
- la Société ne puisse garantir que le champ de protection conféré par les brevets, les marques et les titres de propriété intellectuelle de la Société est et restera suffisant pour la protéger face à la concurrence et aux brevets, marques et titres de propriété intellectuelle des tiers couvrant des dispositifs similaires ;
- la Société ne puisse garantir que des salariés de la Société ne revendiqueront pas des droits ou le paiement d’un complément de rémunération ou d’un juste prix en contrepartie des inventions à la création desquelles ils ont participé, étant précisé que les contrats de travail des salariés de la Société (notamment ceux de l’équipe de recherche et développement) prévoient des clauses protégeant les droits de propriété de la Société sur les inventions développées ;
- la Société constate que les brevets et autres droits de propriété intellectuelle qu’elle détient ou pour lesquels elle bénéficie ou bénéficiera de licences, sont contestés par des tiers.

En outre, la Société ne peut être certaine que la confidentialité de ses technologies non brevetées, de son savoir-faire ou de ses secrets industriels, sera efficacement garantie par les protections mises en place, et qu'en cas de violation, des recours satisfaisants pourront être exercés.

De plus, les concurrents de la Société pourraient contrefaire ses brevets ou autres droits de propriété intellectuelle ou les contourner par des innovations dans la conception. Pour empêcher la contrefaçon, la Société pourrait engager des actions qui seraient onéreuses et mobiliseraient ses équipes. La Société pourrait ne pas être en mesure d'empêcher l'appropriation illicite de ses droits de propriété intellectuelle dont il est difficile de contrôler l'usage non autorisé.

La survenance de l'un de ces événements concernant les droits de propriété intellectuelle de la Société pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

La politique de protection de la propriété intellectuelle, mise en œuvre par la Société, prévoit notamment :

- le dépôt de brevets pour certaines technologies développées par la Société ;
- la protection spécifique du savoir-faire propriétaire (sécurisation des données informatiques, insertion de clauses de discrétion et de non-concurrence dans les contrats de travail des salariés de la Société, codification des informations utilisées pour la fabrication des ciments Hoffmann Green) ;
- l'insertion de clauses interdisant la rétro-ingénierie dans les contrats conclus avec les tiers ;
- une veille juridique régulière assurée par deux cabinets de conseil en propriété intellectuelle, ainsi que des recherches d'antériorité préalables aux dépôts de demandes de brevets.

La Société, qui est seule propriétaire de l'intégralité des éléments de propriété intellectuelle liés à son activité, est par ailleurs accompagnée de plusieurs conseils juridiques spécialisés en propriété intellectuelle.

A la date du Rapport Semestriel, la Société n'est impliquée dans aucun litige relatif à sa propriété intellectuelle.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que :

- l'ensemble des produits Hoffmann Green reposant sur les technologies développées par la Société, la Société estime que la protection desdites technologies est un enjeu clé ;
- la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (perte d'avantages compétitifs, impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société, risques de contentieux).

RISQUES FINANCIERS

1.4.1.10. Risques en termes de besoins de financement

La Société a des besoins de financement importants pour le déploiement de son outil industriel, et pour le développement et la commercialisation de ses produits.

Dans le cadre de sa stratégie la Société a pour ambition de financer, en plus de ses dépenses opérationnelles, la construction de deux nouveaux sites de production « H2 » et « H3 » dont la mise en service est respectivement prévue par la Société pour le second semestre 2022 et le second semestre 2023. Le budget d'investissement de chacun de ces deux sites de production s'établit autour de 22 M€ (soit un investissement global d'environ 45 M€).

Au 30 juin 2021, la Société disposait d'une trésorerie de 50,1 M€ (trésorerie et OPCVM).

La Société dispose d'une trésorerie suffisante pour financer son développement.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est moyen, étant considéré que :

- la Société dispose de la trésorerie nécessaire pour financer les investissements de H2 et H3 au 30 juin 2021 ;
- la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (freins dans le développement des activités de la Société, impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société).

1.5. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Le détail des opérations avec les parties liées telles que visées par les normes adoptées conformément au règlement européen (CE) 1606/2002, conclues par la Société au cours des exercices 2020 et 2021, figure à la note 2.6 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels présentée à la section 2 du Rapport Semestriel.

2. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

Il est rappelé que les dispositions légales applicables à la Société, dont les actions sont cotées sur Euronext Growth, n'exigent pas que les comptes semestriels fassent l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes.



HOFFMANN
GREEN CEMENT
TECHNOLOGIES

**Comptes consolidés résumés selon la norme IAS 34
du référentiel IFRS relative à l'information financière
intermédiaire au 30 juin 2021**

SOMMAIRE

1. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES ETABLIS SELON LA NORME IAS 34 DU REFERENTIEL IFRS POUR LA PERIODE DE SIX MOIS CLOS LE 30 JUIN 2021	3
1.1. ETAT DE SITUATION FINANCIERE	3
1.2. COMPTE DE RESULTAT	5
1.3. ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	6
1.4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	7
1.5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	8
2. NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	9
2.1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DES EVENEMENTS IMPORTANTS	9
2.1.1. Information relative à la Société et à son activité	9
2.1.2. Evènements marquants au cours du 1er semestre 2021	9
2.1.3. Principaux risques et incertitudes à venir	10
2.1.4. Evènements postérieurs au 1 ^{er} semestre de l'exercice 2021	10
2.2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	11
2.2.1. Déclaration de conformité	11
2.2.2. Principe de préparation des états financiers semestriels	11
2.2.3. Continuité d'exploitation	11
2.2.4. Méthodes comptables	12
2.2.5. Estimations et hypothèses	12
2.2.6. Périmètre au 30 juin 2021	12
2.3. DETAIL DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE	13
2.3.1. Immobilisations incorporelles	13
2.3.2. Immobilisations corporelles	16
2.3.3. Autres actifs financiers	18
2.3.4. Autres actifs non courants	18
2.3.5. Actifs d'impôts non courants	19
2.3.6. Stocks et en cours	20
2.3.7. Créances clients et autres actifs courants	21
2.3.8. Trésorerie et équivalents trésorerie	23
2.3.9. Capital	24
2.3.10. Passifs financiers	24
2.3.11. Provision pour engagement de retraite	29
2.3.12. Autres provisions	29
2.3.13. Passifs d'impôts non courants	30
2.3.14. Dettes fournisseurs et autres dettes	30
2.4. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT	32
2.4.1. Chiffre d'affaires et indicateur de performance	32
2.4.2. Achats consommés	32
2.4.3. Charges de personnel et effectif	33
2.4.4. Charges externes	34
2.4.5. Détail des autres produits et charges opérationnels courants	35
2.4.6. Détail des autres produits et charges opérationnels	35
2.4.7. Coût de l'endettement net	36
2.4.8. Charges d'impôt	37
2.5. ENGAGEMENTS HORS BILAN	38
2.6. AUTRES INFORMATIONS : TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES	39

1. Comptes consolidés semestriels résumés établis selon la norme IAS 34 du référentiel IFRS pour la période de six mois clos le 30 juin 2021

1.1. Etat de situation financière

en milliers d'euros

A C T I F	Notes	30/06/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	2.3.1	4 103	3 579
Immobilisations corporelles	2.3.2	20 561	16 026
Autres actifs financiers	2.3.3	10 089	10 073
Autres actifs non courants	2.3.4	223	223
Actifs d'impôts non courants	2.3.5	6 195	5 439
Total actif non courant		41 171	35 340
Stocks et en-cours	2.3.6	2 675	46
Créances clients et comptes rattachés	2.3.7	681	445
Autres actifs courants	2.3.7	2 468	2 970
Actifs d'impôts courants		10	4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.3.8	40 101	46 268
Total actif courant		45 935	49 733
TOTAL ACTIF		87 106	85 074

P A S S I F	Notes	30/06/2021	31/12/2020
Capital social	1.5 et 2.3.9	13 602	13 602
Primes d'émission	1.5	61 952	61 952
Autres éléments du résultat global	1.5	2	-2
Réserves consolidées part du groupe	1.5	-10 598	-4 791
Résultat consolidé part du groupe	1.5	-2 684	-6 119
Capitaux propres part du groupe	1.5	62 274	64 643
Réserves consolidées part des minoritaires	1.5		
Résultat consolidé part des minoritaires	1.5		
Capitaux propres part des minoritaires	1.5		
Total capitaux propres		62 274	64 643
Emprunts et dettes financières	2.3.10	17 240	13 637
Provisions pour engagements de retraite	2.3.11	35	37
Autres provisions à long terme			
Autres passifs non courants	2.3.14	2 095	1 833
Passifs d'impôts non courants	2.3.13		62
Total passif non courant		19 369	15 569
Emprunts et dettes financières	2.3.10	2 704	2 175
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.3.14	2 012	2 142
Autres passifs courants	2.3.14	747	537
Passifs d'impôts courant			7
Total passif courant		5 463	4 861
TOTAL PASSIF		87 106	85 074

1.2. Compte de résultat

en milliers d'euros

	Notes	30/06/2021	30/06/2020
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.4.1	540	96
Autres produits de l'activité		21	4
Achats consommés	2.4.2	-532	-119
Charges de personnel	2.4.3	-1 076	-658
Charges externes	2.4.4	-1 631	-1 622
Impôts et taxes		-48	-49
Dotations amortissements	2.3.1 et 2.3.2	-1 031	-761
Dotations / Reprises provisions et dépréciations	2.3.4 et 2.3.12	0	-11
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		36	18
Autres produits et charges opérationnels courants	2.4.5	128	227
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		-3 592	-2 876
Autres produits et charges opérationnels	2.4.6	41	13
RESULTAT OPERATIONNEL		-3 552	-2 863
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		238	129
Coût de l'endettement financier brut		-208	-3 169
Coût de l'endettement financier net	2.4.7	30	-3 039
Autres produits et charges financiers	2.4.7	3	3
Charges d'impôt	2.4.8	835	1 485
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		-2 684	-4 414
Part du groupe		-2 684	-4 414
Part des minoritaires			
RESULTAT NET DE BASE PAR ACTION	-	0,1974	-0,3248
RESULTAT NET DILUE PAR ACTION	-	0,1974	-0,3248

1.3. Eléments du résultat global

en milliers d'euros

	30/06/2021	30/06/2020
RESULTAT DE LA PERIODE	-2 684	-4 414
Eléments recyclables en compte de résultat		
Ecart de conversion		
Réévaluation des actifs financiers		
Impôts sur éléments comptabilisés directement en autres éléments du résultat global		
Eléments non recyclables en compte de résultat		
Impôts sur éléments comptabilisés directement en autres éléments du résultat global	-1	0
Ecart actuariel	2	0
Produits et charges comptabilisés directement en autres éléments du résultat global		
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE	2	0
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE	-2 682	-4 414
Part du groupe	-2 682	-4 414
Part des minoritaires	-	-

1.4. Tableau des flux de trésorerie

en milliers d'euros

	Notes	30/06/2021	30/06/2020
FLUX DE TRESORERIE LIE A L'ACTIVITE			
Résultat net des entreprises intégrées		-2 684	-4 414
Dotations nettes aux amortissements et provisions		1 030	1 731
Reprises de subventions		-88	-135
Plus et moins-values de cessions			
Charges sans incidences sur la trésorerie (Paiements fondés sur des actions)		254	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		-1 488	-2 818
Coût de l'endettement financier net		-30	2 081
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		-829	-1 485
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		-2 347	-2 223
Impôts versés		-3	-1
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :			
- Autres actifs non courants		0	-22
- Stocks		-2 629	-40
- Clients		-236	818
- Autres actifs courants (hors prêts et cautions)		502	596
- Autres passifs non courants		262	253
- Fournisseurs		193	-696
- Autres passifs courants		298	58
Total		-1 610	968
Flux net de trésorerie généré par l'activité		-3 960	-1 256
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations ⁽¹⁾		-6 352	-2 344
Cessions d'immobilisations			
Variation des prêts et avances consenties		0	9 950
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-6 353	7 606
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital de la société mère			
Actions propres		59	-59
Emissions d'emprunts ⁽¹⁾		5 122	2 588
Remboursements d'emprunts		-1 050	-318
Coût de l'endettement financier net		15	-2 081
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		4 145	129
VARIATION DE LA TRESORERIE		-6 167	6 480
Trésorerie d'ouverture		46 268	40 914
Trésorerie de clôture		40 101	47 394
Variation de la trésorerie		-6 167	6 480

1.5. Tableau de variation des capitaux propres

en milliers d'euros

	Capital social	Primes	Autres éléments du résultat global	Réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres	Intérêts minoritaires	Capitaux propres groupe
Au 31 décembre 2019	13 602	61 952	-1	-668	-4 339	70 548		70 548
Mouvements :								
Affectation résultat N-1			1	-4 339	4 339			
Dividendes versés aux associés de la société mère								
Dividendes versés aux minoritaires des filiales								
Actions propres				-59		-59		-59
Ecart actuariel			0			0		0
Résultat consolidé					-4 414	-4 414		-4 414
Au 30 juin 2020	13 602	61 952	0	-5 066	-4 414	66 074		66 074
Au 31 décembre 2020	13 602	61 952	-2	-4 791	-6 119	64 643		64 643
Mouvements :								
Affectation résultat N-1			2	-6 121	6 119			
Actions propres				59		59		59
Ecart actuariel			2			2		2
Paiements fondés sur des actions				254		254		254
Résultat consolidé					-2 684	-2 684		-2 684
Au 30 juin 2021	13 602	61 952	2	-10 898	-2 684	62 274		62 274

2. Notes aux états financiers consolidés

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette note annexe sont en milliers d'euros)

2.1. Présentation de l'activité et des événements importants

2.1.1. Information relative à la Société et à son activité

La société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES est une Société Anonyme (S.A) à directoire et conseil de surveillance. Les comptes établis selon le référentiel IFRS concernent la société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES.

La situation a une durée de six mois couvrant la période du 1er janvier au 30 juin.

Adresse du siège social : 6 La Bretauillère - Chaillé-Sous-Les-Ormeaux - Rives de l'Yon (85310), France.

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 809 705 304.

La société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES a développé une innovation consistant à faire évoluer la composition même du ciment pour parvenir à une empreinte carbone bien inférieure à celle qui caractérise le ciment traditionnel « Portland ».

Conformément à l'autorisation donnée par le Conseil de Surveillance d'HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES le 26 mars 2021, le Directoire, dans son PV du 2 juin 2021, a acté la réalisation définitive de la fusion absorption de la société ARGIMMO, avec effet rétroactif fiscal et comptable au 1^{er} janvier 2021. La structure avait été créée le 17 février 2017 pour y loger l'usine de production de Bournezeau.

Les comptes semestriels ont été arrêtés par le Directoire le 17 septembre 2021.

2.1.2. Evènements marquants au cours du 1er semestre 2021

La Société poursuit la construction du bâtiment H2 pour lequel elle a engagé 4.9 M€ de nouvelles dépenses sur le 1^{er} semestre 2021. Ces frais sont comptabilisés en immobilisations en cours. La mise en service de l'usine est projetée pour la fin de l'exercice 2022 voire le début de l'exercice 2023.

Par décisions du Directoire en date du 13 janvier 2020 et du 4 janvier 2021, il a été décidé l'attribution gratuite d'actions de la Société au profit des salariés sous conditions :

- Plan n°1 : 29 038 actions
- Plan n°2 : 8 094 actions
- Plan n°3 : 5 665 actions

Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période d'acquisition menant les échéances au 4 janvier 2022 (Plan n°2), 13 janvier 2022 (Plan n°1) et 4 janvier 2023 (Plan n°3). Ces actions devront être conservées et ne pourront être cédées par les bénéficiaires avant un délai d'un an à compter de la période d'acquisition.

Les plans d'attribution gratuite d'actions portent donc sur 42 797 actions à émettre dans le cadre d'une ou plusieurs augmentations de capital ou par rachat d'actions existantes, s'inscrivant dans le cadre de rachat d'actions par la Société.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, les éléments de rémunération du personnel réglés en instruments de capitaux propres sont comptabilisés en « Charges de personnel » au compte de résultat, en contrepartie des capitaux propres.

Pour les plans d'attribution d'actions gratuites, la charge totale est évaluée à la date d'attribution en tenant compte de toutes les conditions spécifiques susceptibles d'avoir une incidence sur la juste valeur, et répartie linéairement sur la période d'acquisition des droits.

Au 30 juin 2021, compte tenu des départs de salariés, le plan n°1 aboutirait à l'attribution de 20 128 actions sur les 29 038 actions initialement prévues. Pour cela, il a été retenu une probabilité de présence, à la date d'acquisition, de 100% concernant les membres de direction et 50% pour les autres membres du personnel salarié, ratio basé sur la proportion des départs constatée sur la période du 13 janvier 2020 au 30 juin 2021. En ce qui concerne les plans n°2 et 3, les bénéficiaires étant tous présents au 30 juin 2021, il a donc été retenu une probabilité de présence de 100%.

2.1.3. Principaux risques et incertitudes à venir

L'appréciation des risques, faisant référence à l'information mentionnée dans le rapport sur les états financiers 2020, dans le chapitre « Appréciation des facteurs de risques », a évolué comme décrit au point 1.3 du Rapport Financier Semestriel.

2.1.4. Evènements postérieurs au 1^{er} semestre de l'exercice 2021

La Société a signé en juillet 2021 un contrat de partenariat d'une durée de 3 ans pour le développement et la commercialisation de ses ciments décarbonés avec Alegina, entreprise vendéenne spécialisée dans la conception et la fabrication de matériaux et de produits innovants à partir de coquilles d'huîtres et de coquillages.

En septembre 2021, la Société a lancé sur le marché la commercialisation d'une nouvelle technologie, H-IONA, le ciment le plus décarboné du marché européen et accessible à tous. H-IONA est un ciment dit « sursulfaté » certifié selon la norme NF EN 15743, norme reprise dans la norme NF EN 206/CN. Cette quatrième technologie est dotée du marquage « CE » et dispose d'un bilan carbone inférieur à 150 Kg de CO₂ par tonne de ciment.

Après plus de cinq années d'instructions, le brevet H-P2A, déjà validé aux Etats-Unis depuis janvier 2020, a été validé par l'Office Européen des Brevets sous le numéro 3274315. La délivrance de ce brevet européen constitue une étape clef du développement futur de la Société à l'international.

2.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

2.2.1. Déclaration de conformité

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'établissement des états financiers, et présentés avec en comparatif, l'exercice 2020 établi selon le même référentiel.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), comprend les normes comptables internationales (IAS – International Accounting Standards et IFRS – International Financial Reporting Standards), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (IFRIC - International Financial Interpretations Committee).

Les principes généraux, les méthodes comptables et options retenus par la Société sont décrits ci-après.

2.2.2. Principe de préparation des états financiers semestriels

Les états financiers semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme comptable internationale IAS 34 (« Information financière intermédiaire »), telle qu'adoptée par l'Union Européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives. Les états financiers semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels, il s'agit de comptes résumés.

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en cohérence avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 décembre 2020. À l'exception des spécificités de la norme IAS 34 et des nouvelles normes applicables au 1er janvier 2021 listées ci-dessous, les principes comptables appliqués pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2021 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2020. Les principales zones de jugement et d'estimations pour l'établissement des comptes semestriels résumés sont identiques à celles détaillées dans les comptes consolidés 2020.

2.2.3. Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu par le Directoire sur la base d'une trésorerie disponible au 30 juin 2021 qui doit permettre de couvrir ses besoins de trésorerie prévisionnels pour les 12 prochains mois.

2.2.4. Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1^{er} janvier 2021.

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2020

- Amendements à IAS 39, IFRS 4, IFRS 7, IFRS 9 et IFRS 16 – Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2
- Amendements à IFRS 4 – Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9

Ces amendements de normes n'ont pas d'impact sur les états financiers de la Société.

Normes, interprétations et amendements applicables par anticipation sur option

La Société n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2021 (les dates d'application sont les dates reconnues par l'EFRAG) :

- Amendements à IAS 16 – Produit antérieur à l'utilisation prévue
- Amendements à IAS 37 – Contrats déficitaires - Coûts d'exécution des contrats
- Amendements à IFRS 3 – Référence au cadre conceptuel
- Améliorations annuelles (cycle 2018-2020) - Améliorations annuelles des normes IFRS cycle 2018-2020 (Normes concernées : IFRS 1, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 41)

Ces amendements de normes n'ont pas d'impact sur les états financiers de la Société.

2.2.5. Estimations et hypothèses

La Direction de la Société revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances. Celles-ci constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments de produits et de charges et d'actif et de passif. Ces estimations ont une incidence sur les montants de produits et de charges et sur les valeurs d'actifs et de passifs. Il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement être différents des estimations retenues.

2.2.6. Périmètre au 30 juin 2021

Au 30 juin 2021, les comptes IFRS n'intègrent plus qu'une entité :

Entités	Méthodes de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Siège social	Pays
HGCT	IG	-	-	RIVES DE LYON	France

2.3. Détail de l'état de situation financière

2.3.1. Immobilisations incorporelles

Variation des immobilisations incorporelles brutes (en K€)

Valeurs brutes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2019	1 732	554	107	2 392
Acquisitions			900	900
Cessions				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
Au 30 juin 2020	1 732	554	1 007	3 293
Au 31 décembre 2020	2 861	876	122	3 860
Acquisitions		22	665	687
Cessions				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
Au 30 juin 2021	2 861	898	787	4 547

Variation des amortissements des immobilisations incorporelles (en K€)

Amortissements	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2019	89	1		90
Dotations	87	0		87
Reprises				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
Au 30 juin 2020	176	1		177
Au 31 décembre 2020	263	17		280
Dotations	143	21		164
Reprises				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
Au 30 juin 2021	406	38		444

Variation des immobilisations incorporelles nettes (en K€)

Valeurs nettes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2019	1 642	553	107	2 302
Au 30 juin 2020	1 556	553	1 007	3 116
Au 31 décembre 2020	2 599	859	122	3 579
Au 30 juin 2021	2 456	860	787	4 103

Les durées d'utilité retenues pour amortir les immobilisations incorporelles identifiables sont les suivantes :

- Frais de développement 10 ans
- Logiciels & licences 2 ans

Les frais de développement liés aux technologies H-P2A et H-EVA s'élèvent à 309 K€ bruts et sont mis en service depuis le 15 novembre 2018. Ceux liés à la technologie H-UKR s'élèvent à 462 K€ bruts et sont mis en service depuis le 31 décembre 2018. Ces technologies font l'objet d'améliorations constantes. A ce titre, 961 K€ supplémentaires ont été activés au titre de 2019 et 1 130 K€ au titre de 2020.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement au goodwill issu de l'absorption de la société ARGIWEST au 30 juin 2017, qui s'élève à 553 K€. Le reste correspond à des logiciels (ERP, CRM...).

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent aux développements de produits en lien avec les technologies existantes pour 758 K€ (dont 122 K€ engagés au 31 décembre 2020) et à un logiciel en cours de développement pour 29 K€.

Le test de dépréciation effectué au 31 décembre 2020 n'a pas mis en évidence de perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des incorporels. Au 30 juin 2021, la Société considère que les hypothèses utilisées pour évaluer la valeur recouvrable du goodwill au 31 décembre 2020 ne sont pas substantiellement modifiées.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au titre du premier semestre 2021.

Les flux sur les immobilisations incorporelles ci-dessus intègrent les flux liés aux immobilisations comptabilisées conformément à IFRS 16 détaillés ci-après :

Valeurs brutes	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2019		
Acquisitions		
Cessions		
Virement de poste à poste		
Variation de périmètre		
Au 30 juin 2020		
Au 31 décembre 2020		
	34	34
Acquisitions		
Cessions		
Virement de poste à poste		
Variation de périmètre		
Au 30 juin 2021		
	34	34
Au 31 décembre 2019		
Dotations		
Reprises		
Virement de poste à poste		
Variation de périmètre		
Au 30 juin 2020		
Au 31 décembre 2020		
	0	0
Dotations	2	2
Reprises		
Virement de poste à poste		
Variation de périmètre		
Au 30 juin 2021		
	3	3
Au 31 décembre 2019		
Au 30 juin 2020		
Au 31 décembre 2020		
	33	33
Au 30 juin 2021		
	31	31

2.3.2. Immobilisations corporelles

Variation des immobilisations corporelles brutes (en K€)

Valeurs brutes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2019	1 184	4 425	6 938	1 107	88	13 743
Acquisitions		917	54	320	931	2 222
Cessions						
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Remboursement par avoir						
Au 30 juin 2020	1 184	5 342	6 992	1 427	1 020	15 965
Au 31 décembre 2020	1 217	5 621	8 324	1 706	1 945	18 814
Acquisitions	10		129	166	5 097	5 402
Cessions				-68		-68
Virement de poste à poste		-17		17		
Variation de périmètre						
Remboursement par avoir						
Au 30 juin 2021	1 226	5 604	8 453	1 822	7 042	24 148

Variation des amortissements des immobilisations corporelles (en K€)

Amortissements	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2019	30	247	902	250		1 429
Dotations	13	109	452	100		674
Reprises						
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 30 juin 2020	43	356	1 354	350		2 103
Au 31 décembre 2020	57	490	1 806	434		2 788
Dotations	16	135	578	137		867
Reprises				-68		-68
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 30 juin 2021	74	626	2 384	503		3 586

Variation des immobilisations corporelles nettes (en K€)

Valeurs nettes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2019	1 155	4 177	6 036	857	88	12 314
Au 30 juin 2020	1 142	4 985	5 638	1 077	1 020	13 862
Au 31 décembre 2020	1 160	5 131	6 518	1 272	1 945	16 026
Au 30 juin 2021	1 153	4 979	6 069	1 319	7 042	20 561

Les flux sur les immobilisations corporelles ci-dessus intègrent les flux liés aux immobilisations comptabilisées conformément à IFRS 16 détaillés ci-après :

Valeurs brutes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2019	409	3 342	1 065	321	5 137
Acquisitions		917		137	1 054
Cessions					
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
Remboursement par avoir					
Au 30 juin 2020	409	4 259	1 065	458	6 191
Au 31 décembre 2020	409	4 539	1 167	429	6 543
Acquisitions				60	60
Cessions				-68	-68
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
Remboursement par avoir					
Au 30 juin 2021	409	4 539	1 167	421	6 535

Amortissements	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2019		199	164	125	487
Dotations		87	77	45	209
Reprises					
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
Au 30 juin 2020		286	241	170	696
Au 31 décembre 2020		397	322	186	905
Dotations		114	87	60	261
Reprises				-68	-68
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
Au 30 juin 2021		511	409	178	1 097

Valeurs nettes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2019	409	3 143	902	196	4 649
Au 30 juin 2020	409	3 974	825	288	5 495
Au 31 décembre 2020	409	4 142	845	243	5 638
Au 30 juin 2021	409	4 028	758	243	5 438

2.3.3. Autres actifs financiers

En milliers d'€	30/06/2021	31/12/2020
Autres titres de participation ⁽¹⁾	1	1
OPCVM (sous forme d'obligations)	10 000	10 000
Dépréciation des OPCVM (sous forme d'obligations)	-166	-181
Autres titres immobilisés ⁽²⁾	50	50
Dépôts et cautionnements ⁽³⁾	204	203
TOTAL	10 089	10 073

⁽¹⁾ Titres GIE Diamond pour 1 K€.

⁽²⁾ Parts sociales bancaires pour 50 K€.

⁽³⁾ Les dépôts et cautionnements correspondent à la retenue de garantie sur le prêt BPI pour 200 K€, la caution sur un loyer et aux cautions sur badges autoroute.

2.3.4. Autres actifs non courants

En milliers d'€	30/06/2021	31/12/2020
Clients > 1 an	33	33
Dépréciation des clients	-27	-27
Etat - subvention d'investissement à recevoir	200	200
Charges constatées d'avance > 1 an	18	18
TOTAL	223	223

Les créances douteuses sont dépréciées à 100%.

Les subventions à recevoir correspondent à la subvention d'investissement au titre de la nouvelle unité de production H2 pour un montant de 200 K€ dont la mise en service est projetée pour la fin de l'exercice 2022 voire le début de l'exercice 2023.

2.3.5. Actifs d'impôts non courants

	30/06/2021		31/12/2020	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Décalages temporaires				
Déficits fiscaux	25 400	6 350	21 926	5 482
Retraitements				
Frais de constitution	0	0	1	0
Amortissements dérogatoires	-387	-97	-263	-66
Locations	51	13	50	13
Crédits bails	-315	-79	3	1
Engagements retraite	35	9	37	9
Dépréciation actions propres	-6	-1		
TOTAL	24 779	6 195	21 754	5 439

La norme IAS 12 préconise de retenir le dernier taux d'impôt voté pour le calcul des impôts différés. Le taux d'impôt est évolutif dans le temps jusqu'en 2022. La Société a retenu un taux d'impôt qui tient compte des perspectives de reversement des impôts différés, et notamment des anticipations de consommations des déficits activés.

Ainsi, le taux d'impôt différé retenu est de 25% puisque la majeure partie devrait être imputée sur les résultats de 2023 et 2024.

La Société a activé l'ensemble de ses déficits sur la base de provisionnels qui permettront d'apurer les déficits en question sur un horizon de cinq ans. Il n'existe pas de déficits non activés au 30 juin 2021.

2.3.6. Stocks et en cours
Variation des stocks et en-cours nets

En milliers d'€	30/06/2021	31/12/2020
Matières premières et autres approvisionnements	2 639	46
En-cours de production		
Produits intermédiaires et finis	36	
Marchandises		
Provision pour dépréciation		
TOTAL	2 675	46

Evolutions des provisions pour dépréciation	30/06/2021	31/12/2020
Valeur à l'ouverture		
Augmentation		
Diminution		
Valeur à la clôture	0	0

En complément de ses contrats d'approvisionnement courants, la Société a saisi l'opportunité de sécuriser son sourcing en laitier de hauts fourneaux, co-produit à la base de la technologie H-UKR, et en boues d'argile, co-produit à la base de la technologie H-EVA. La société a ainsi acheté et stocké 49.500 tonnes de laitier de hauts fourneaux au cours du premier semestre 2021, sécurisant jusqu'à deux années de consommation de ce produit. La Société a par ailleurs signé un contrat d'approvisionnement en boues d'argile d'une durée de 5 ans pour un volume global de 150.000 tonnes.

2.3.7. Créances clients et autres actifs courants

Créances clients

En milliers d'€	30/06/2021	31/12/2020
Créances clients brutes	681	445
Provision pour dépréciation		
TOTAL	681	445

Autres actifs courants

En milliers d'€	30/06/2021	31/12/2020
Avances et acomptes versés ⁽¹⁾	245	60
Créances sociales	5	0
Créances fiscales	1 887	2 552
Autres créances courantes	7	69
Charges constatées d'avance	324	290
TOTAL	2 468	2 970

⁽¹⁾ Dont 193 K€ d'acomptes CSTB, en hausse de 138 K€ par rapport au 31 décembre 2020. Du fait de la crise sanitaire actuelle, les retards liés aux chantiers ont eu pour conséquence des décalages dans les essais et tests réalisés par le prestataire CSTB.

Les créances fiscales sont détaillées comme suit :

Créances fiscales	30/06/2021	31/12/2020
Etat - subvention d'investissement à recevoir	942	1 103
Etat - tva	564	728
Etat - créance liée au CIR	381	720
TOTAL	1 887	2 552

Les subventions à recevoir correspondent à la subvention FEDER attribuée au titre du "Soutien aux projets collaboratifs de Recherche & Développement et les projets d'innovation" du programme opérationnel FEDER-FSE dans le cadre du programme 2014-2020, pour un montant de 942 K€. Par décision du 7 juin 2018, la région des Pays de la Loire a notifié à la société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES l'attribution d'une subvention FEDER. Cette subvention a été attribuée dans le cadre du projet : "Définition du process de fabrication de liants à faible empreinte carbone". La période de l'exécution et de financement par la Région s'étend du 1er août 2017 au 30 juin 2023. Par avenant signé en date du 25 septembre 2020, la convention initiale a été revue. Cet avenant modifie les dépenses éligibles au programme subventionné, sans modification de l'enveloppe globale s'élevant toujours à 1 016 K€.

Par ailleurs, la subvention FEDER au titre du programme de recherche et de développement sur les géopolymères et les technologies innovantes à faible empreinte carbone - Projet HP2A, a été encaissée sur l'exercice pour 146 K€ ainsi que la subvention d'investissement au titre de la mise en place de l'ERP pour un montant de 15 K€.



La baisse de la créance de TVA correspond essentiellement à la TVA sur immobilisations en recul de 112 K€. Le reste correspond à la TVA sur achats de biens & services et à la TVA sur factures non parvenues.

En actifs courants, figurent les montants obtenus chaque année au titre des CIR & CII. Les montants de 2020 ont été remboursés par l'Etat, la créance du 30 juin 2021 correspond aux CIR & CII calculé au titre du 1^{er} semestre 2021.

Les autres créances courantes sont détaillées comme suit :

Autres créances	30/06/2021	31/12/2020
Fournisseurs débiteurs et AAR		2
Débiteurs divers	7	67
TOTAL	7	69

Echéancier des créances clients

La ventilation des créances clients est la suivante :

Au 30/06/2021	Valeur au bilan	Non échues	Echues		
			< 90j	> 90j < 6mois	> 6 mois
Créances clients (actifs courants)	681	501	180		
TOTAL	681	501	180		

Au 31/12/2020	Valeur au bilan	Non échues	Echues		
			< 90j	> 90j < 6mois	> 6 mois
Créances clients (actifs courants)	445	355	90		
TOTAL	445	355	90		

2.3.8. Trésorerie et équivalents trésorerie

En milliers d'€	30/06/2021	31/12/2020
Comptes à terme	25 343	24 738
Dépréciation des comptes à terme		
Disponibilités	14 759	21 531
Total trésorerie de clôture	40 101	46 268
Découverts bancaires		
Total trésorerie nette de clôture	40 101	46 268

2.3.9. Capital

Evolution du capital

	01/01/2021	Augmentation	Réduction	30/06/2021
Nombre d'actions	13 602 387			13 602 387
Nominal en €	1,00			1,00
Capital en euros	13 602 387			13 602 387

2.3.10. Passifs financiers

Emprunts et dettes financières non courants / courants

En milliers d'€	30/06/2021	31/12/2020
Emprunts bancaires	9 711	7 648
Avance Ademe	914	1 050
Aide remboursable BPI	307	352
Prêt participatif Total	160	159
Prêt région PDL	2 000	
Dettes sur crédits-bails	3 107	3 279
Dettes sur locations simples	959	1 055
Intérêts courus	83	94
Emprunts et dettes financières non courants	17 240	13 637
Emprunts bancaires	1 444	1 011
Avance Ademe	336	318
Aide remboursable BPI	99	87
Aide remboursable BPI	15	35
Prêt participatif Total	146	99
Dettes sur crédits-bails	342	336
Dettes sur locations simples	274	264
Intérêts courus	48	26
Emprunts et dettes financières courants	2 704	2 175
TOTAL	19 944	15 812

Ventilation des dettes financières par échéance

Dettes financières en valeur de remboursement (en milliers d'€)	Part à moins d'1 an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans	TOTAL
Au 30 juin 2021				
Emprunts bancaires	1 444	7 654	2 057	11 155
Avance Ademe	336	914		1 249
Aide remboursable BPI	99	307		406
Aide remboursable BPI	15			15
Prêt participatif Total	146	160		305
Prêt région PDL		1 200	800	2 000
Dettes sur crédits-bails	342	1 389	1 718	3 449
Dettes sur locations simples	274	769	189	1 233
Intérêts courus	48	64	19	131
Emprunts et dettes financières	2 704	12 457	4 783	19 944
<i>Dettes financières courantes</i>				<i>2 704</i>
<i>Dettes financières non courantes</i>				<i>17 240</i>

Dettes financières en valeur de remboursement (en milliers d'€)	Part à moins d'1 an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans	TOTAL
Au 31 décembre 2020				
Emprunts bancaires	1 011	6 048	1 600	8 659
Avance Ademe	318	1 050		1 367
Aide remboursable BPI	87	352		438
Aide remboursable BPI	35			35
Prêt participatif Total	99	159		259
Dettes sur crédits-bails	336	1 416	1 863	3 615
Dettes sur locations simples	264	800	255	1 318
Intérêts courus	26	74	20	119
Emprunts et dettes financières	2 175	9 899	3 738	15 812
<i>Dettes financières courantes</i>				<i>2 175</i>
<i>Dettes financières non courantes</i>				<i>13 637</i>

Réconciliation entre la valeur au bilan et la valeur de remboursement

Réconciliation valeur au bilan / valeur de remboursement (en milliers d'€)	Valeur de remboursement	Coût amorti	Juste valeur	Valeur au bilan
Au 30 juin 2021				
Emprunts bancaires	11 155			11 155
Avance Ademe	1 249			1 249
Aide remboursable BPI	438	-31		406
Aide remboursable BPI	15	0		15
Prêt participatif Total	305			305
Prêt région PDL	2 000			2 000
Dettes sur crédits-bails	3 449			3 449
Dettes sur locations simples	1 233			1 233
Intérêts courus	131			131
Emprunts et dettes financières	19 975	-31		19 944

Réconciliation valeur au bilan / valeur de remboursement (en milliers d'€)	Valeur de remboursement	Coût amorti	Juste valeur	Valeur au bilan
Au 31 décembre 2020				
Emprunts bancaires	8 659			8 659
Avance Ademe	1 367			1 367
Aide remboursable BPI	475	-37		438
Aide remboursable BPI	35	-1		35
Prêt participatif Total	259			259
Dettes sur crédits-bails	3 615			3 615
Dettes sur locations simples	1 318			1 318
Intérêts courus	119			119
Emprunts et dettes financières	15 849	-37		15 812

Flux des emprunts et dettes financières non courants / courants

Valeurs brutes	Emprunts bancaires	Avance Ademe	Aide remboursable BPI	Prêt participatif Total	Prêt région PDL	Dettes sur crédits-bails	Dettes sur locations simples	Dettes financières diverses	Intérêts courus	TOTAL
Au 31 décembre 2019	2 550	1 026	522	300	0	3 084	799	1	30	8 313
Nouveaux	2 550					730	324		38	3 642
Remboursements	-167					-63	-88			-318
Variation de l'exercice								-1		-1
Au 30 juin 2020	4 933	1 026	522	300	0	3 751	1 035	0	68	11 636
Au 31 décembre 2020	8 659	1 367	473	259	0	3 615	1 318	0	119	15 812
Nouveaux	3 000			100	2 000		60		22	5 182
Remboursements	-505	-118	-52	-53		-166	-146		-10	-1 050
Virement de poste à poste										0
Au 30 juin 2021	11 155	1 249	421	305	2 000	3 449	1 233	0	131	19 944

L'avance ADEME est une aide publique de l'Etat accordée à la Société dans le cadre du projet de construction d'un pilote industriel, dédié à la fabrication d'un liant à basse empreinte carbone. Cette aide a été accordée en décembre 2016 pour un montant global de 1 367 K€ dont le solde de 342 K€ a été encaissé en décembre 2020. La date de fin de remboursement est fixée au 30 juin 2025. Conformément à IFRS 9, la dette est enregistrée initialement à sa juste valeur et correspond à l'actualisation des prélèvements futurs aux taux définis au contrat.

Les avances remboursables BPI sont des aides à l'innovation accordées à la Société dans le cadre du même projet que celui évoqué ci-avant :

- Une première avance d'un montant global de 95 K€ a été accordée en 2016. La date de fin de remboursement est fixée du 31 décembre 2021. Conformément à IFRS 9, la dette est enregistrée à sa juste valeur, c'est-à-dire avec une décote, de manière à ramener son taux d'intérêt de zéro à celui d'une dette normale. L'avantage qui en découle a été traité comme une subvention selon les dispositions de la norme IAS 20, et figure donc en produit différé (autres passifs courants et autres passifs non courants selon l'échéance). Le solde au 30 juin 2021 est de 15 K€. Nonobstant l'échec technique ou commercial ou le succès technique ou commercial partiel du programme, la Société garantit à BPI France Financement le paiement d'une somme forfaitaire de 40 K€, qui au 30 juin 2021 se trouve intégralement versée.
- Une seconde avance, d'un montant global de 500 K€ a été accordée en 2018. La date de fin de remboursement initialement fixée au 31 mars 2025 a été reportée au 30 septembre 2025 dans le cadre de la Covid-19. Conformément à IFRS 9, et de manière analogique à la première aide, la dette est enregistrée initialement à sa juste valeur, c'est-à-dire avec une décote, de manière à ramener son taux d'intérêt de zéro à celui d'une dette normale. L'avantage qui en découle a été traité comme une subvention selon les dispositions de la norme IAS 20, et figure donc en produit différé (autres passifs courants et autres passifs non courants selon l'échéance). Le solde au 30 juin 2021 est de 406 K€. Nonobstant l'échec technique ou commercial ou le succès technique ou commercial partiel du programme, la Société garantit à BPI France Financement le paiement d'une somme forfaitaire de 200 K€ dont 63 K€ sont versés à la date du 30 juin 2021.

Le prêt participatif Total est un prêt non bancaire accordé par le Groupe Total pour un montant global de 400 K€, dont le solde de 100 K€ a été encaissé en mai 2021. Les fonds octroyés par le prêteur ont pour objet de favoriser l'implantation ou le développement d'activités créatrices

d'emploi pérennes dans les secteurs de l'industrie et des services à l'industrie. Il s'agissait en l'occurrence de créer 12 emplois permanents d'ici le 31 décembre 2020, ce que la Société a effectivement respecté. Ce prêt a été contracté au taux fixe de 1% et a bénéficié d'un différé de remboursement de 24 mois fixant la première échéance le 15 août 2020. Son échéance est prévue le 15 juillet 2023. Aucune garantie n'est associée au présent contrat. Il est à noter que le prêt pourra être, sur demande du prêteur et d'un commun accord, converti en actions nouvelles.

Dans le cadre du financement de l'usine H2, la Société s'est vu octroyer deux prêts dont les fonds ont été libérés au cours du 1^{er} semestre 2021 :

- Un prêt par la région Pays de La Loire (PDL) à hauteur de 2 M€. Ce prêt a été contracté au taux fixe de 2% et bénéficie d'un différé de remboursement de 24 mois fixant la première échéance le 4 avril 2024. Son échéance est prévue le 4 avril 2028. Aucune garantie n'est associée au présent contrat.
- Un Prêt Vert auprès de la Banque Postale d'un montant de 3 M€. Ce prêt a été contracté au taux fixe de 1.43%. La durée du crédit est de 7 ans. En garantie, la Société a nanti un compte-courant qu'elle détient à la Banque Postale à hauteur de 750 K€.

Par ailleurs, la Société a sollicité d'autres organismes bancaires et percevra une enveloppe complémentaire de 6 M€ sur le second semestre.

2.3.11. Provision pour engagement de retraite

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

Hypothèses	30/06/2021	31/12/2020
Référence taux d'actualisation	Taux IBOXX corporate AA + 10 ans	
Taux d'actualisation	0,79%	0,34%
Table de mortalité	INSEE 2010-2012	INSEE 2010-2012
Progression des salaires	4% dégressif	4% dégressif
Taux de turn-over	2,90%	2,65%
Age de départ à la retraite	62 ans	62 ans

Evolution de l'engagement

En milliers d'€	Engagements de retraite
Au 31 décembre 2019	10
Dotations	11
Reprises	
Variation de périmètre	
Pertes et gains actuariels	0
Au 30 juin 2020	21
Au 31 décembre 2020	37
Dotations	
Reprises	0
Variation de périmètre	
Pertes et gains actuariels	-2
Au 30 juin 2021	35

2.3.12. Autres provisions

La Société n'a constaté aucune autre provision.

2.3.13. Passifs d'impôts non courants

	30/06/2021		31/12/2020	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Décalages temporaires				
Déficits fiscaux				
Retraitements				
Crédits bails			250	62
TOTAL			250	62

Suite à l'absorption d'ARGIMMO par HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES, et conformément au principe de compensation des impôts différés actif et passif au niveau de chaque entité fiscale, il n'existe plus que des impôts différés actif au 30 juin 2021.

2.3.14. Dettes fournisseurs et autres dettes

Ventilation par nature des dettes fournisseurs et autres dettes

Dettes fournisseurs

En milliers d'€	30/06/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	1 432	1 239
Dettes d'immobilisations	580	903
TOTAL	2 012	2 142

Autres passifs non courants

En milliers d'€	30/06/2021	31/12/2020
Produits constatés d'avance	2 095	1 833
TOTAL	2 095	1 833

Les produits constatés d'avance sont détaillés comme suit :

Produits constatés d'avance	30/06/2021	31/12/2020
CIR	1 611	1 350
CII	41	31
BPI - subvention sur avance à taux 0	18	23
Subventions d'investissement	424	429
TOTAL	2 095	1 833

Autres passifs courants

En milliers d'€	30/06/2021	31/12/2020
Dettes sociales & fiscales	531	346
Autres dettes	5	11
Produits constatés d'avance	211	180
TOTAL	747	537

Les dettes sociales et fiscales sont détaillées comme suit :

Dettes sociales & fiscales	30/06/2021	31/12/2020
Dettes sociales	469	240
Etat - tva	37	72
Etat - charges à payer	25	34
TOTAL	531	346

La hausse des dettes sociales est due au fait que le virement des salaires de décembre avait été effectué avant le 31 décembre en 2020. Le reste s'explique par la hausse des effectifs (voir note 2.4.3).

Les autres dettes sont détaillées comme suit :

Autres dettes	30/06/2021	31/12/2020
Clients créditeurs et AAE		
Créditeurs divers	5	11
TOTAL	5	11

Les produits constatés d'avance sont détaillés comme suit :

Produits constatés d'avance	30/06/2021	31/12/2020
CIR	184	156
CII	4	3
BPI - subvention sur avance à taux 0	14	14
Subventions d'investissement	8	6
TOTAL	211	180

2.4. Informations sur le compte de résultat

2.4.1. Chiffre d'affaires et indicateur de performance

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits et des services.

En milliers d'€	30/06/2021	30/06/2020
Ventes de ciments	414	83
Ventes de prestations de services	120	13
Ventes de marchandises	6	
TOTAL	540	96

En milliers d'€	30/06/2021	30/06/2020
France	499	96
Export	42	
TOTAL	540	96

La Société est en phase de démarrage.

Indicateur de performance

EBITDA

	30/06/2021	30/06/2020
Résultat opérationnel courant	-3 592	-2 876
Dotations aux amortissements	1 031	761
Dépréciations des actifs nettes des reprises	0	11
EBITDA¹	-2 562	-2 103
<i>En pourcentage de C.A</i>	<i>Non significatif</i>	<i>Non significatif</i>

¹ EBITDA : L'EBITDA est défini par la Société comme le résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs nettes des reprises.

2.4.2. Achats consommés

En milliers d'€	30/06/2021	30/06/2020
Achats de matières premières	-2 239	-46
Variation de stocks de matières premières	2 593	22
Achats non stockés	-117	-79
Transports sur achats	-769	-16
TOTAL	-532	-119

Les achats non stockés comprennent essentiellement l'électricité, le carburant, le petit outillage et les fournitures nécessaires au laboratoire.

2.4.3. Charges de personnel et effectif

En milliers d'€	30/06/2021	30/06/2020
Salaires	-711	-503
Variation provision pour congés payés	-72	-46
Primes	-17	0
Indemnités & avantages divers	-30	-34
Charges sociales	-358	-241
Rémunérations dont le paiement est fondé sur des actions ⁽¹⁾	-254	
Production immobilisée (frais de développement)	319	148
Transferts de charges	48	18
TOTAL	-1 076	-658

⁽¹⁾ Les rémunérations dont le paiement est fondé sur des actions incluent les charges calculées conformément à IFRS 2 sur les plans d'attribution d'actions gratuites. Compte tenu de la probabilité de présence des salariés concernés au terme de la période d'acquisition, et du prix de l'action au jour de l'attribution, les plans d'attribution d'actions gratuites représentent pour le 1^{er} semestre 2021 un avantage au personnel de 254 K€, contributions patronales comprises.

Effectif moyen de la Société

	30/06/2021	30/06/2020
Cadres	14	9
Agents de maîtrise et techniciens	8	
Employés	4	7
Ouvriers		
Apprentis		1
TOTAL	26	17

La Société a continué de se structurer grâce au recrutement de nouveaux collaborateurs dans les domaines techniques, développement, recherche et production. Une Directrice de la Certification et Homologation a notamment été recrutée.

2.4.4. Charges externes

En milliers d'€	30/06/2021	30/06/2020
Locations ponctuelles	-34	-116
Entretien	-104	-49
Frais d'études	-278	-521
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-890	-901
Publicité	-196	-244
Déplacements, missions et réceptions	-92	-105
Autres postes	-277	-113
Production immobilisée	238	426
Subvention - aide européenne	2	
Transferts de charges	0	1
TOTAL	-1 631	-1 622

Les frais d'études correspondent essentiellement à l'achat de matières pour la réalisation de tests.

Les honoraires sont principalement constitués des honoraires comptables, juridiques et de conseils (pour les dossiers d'aides notamment, mais aussi pour la détermination du CIR, l'établissement de comptes consolidés IFRS, les études CSTB, la stratégie informatique & d'organisation, la gestion des brevets, les essais en laboratoires ou encore les honoraires de certification).

Les frais de publicité sont constitués de dépenses de stratégie & de charges de communication.

La variation des autres postes est directement liée à la progression des assurances et notamment des assurances multirisques.

2.4.5. Détail des autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'€	30/06/2021	30/06/2020
QP subvention d'investissement reprise au résultat	88	135
Autres produits	79	105
Autres charges	-39	-13
TOTAL	128	227

Les QP de subvention d'investissement sont détaillées comme suit :

QP subvention d'investissement reprise au résultat	30/06/2021	30/06/2020
Reprise de subvention CIR	78	44
Reprise de subvention CII	2	
Reprise de subvention sur avance à taux 0	6	
Reprise de subvention FEDER sur process de fabrication	3	91
TOTAL	88	135

Les autres produits courants sont détaillés comme suit :

Autres produits	30/06/2021	30/06/2020
Frais d'amortissement activés au titre des frais de développement	79	83
Autres produits	0	22
TOTAL	79	105

Par avenant signé en date du 25 septembre 2020, la convention initiale du 7 juin 2018 liée à la subvention FEDER, attribuée au titre du "Soutien aux projets collaboratifs de Recherche & Développement et les projets d'innovation", a été revue. Cet avenant modifie les dépenses éligibles au programme subventionné, sans modification de l'enveloppe globale s'élevant toujours à 1 016 K€. Aucune nouvelle dépense n'a été engagée sur le premier semestre 2021 en lien avec ce programme.

La précédente convention prévoyant uniquement un subventionnement sur la base des amortissements pratiqués, cette subvention faisait l'objet d'un étalement en autres produits courants, pour 90 K€ en 2020.

2.4.6. Détail des autres produits et charges opérationnels

En milliers d'€	30/06/2021	30/06/2020
Autres produits et charges non courants	41	13
TOTAL	41	13

2.4.7. Coût de l'endettement net

Coût de l'endettement financier net

En milliers d'€	30/06/2021	30/06/2020
Revenus des OPCVM (sous forme d'obligations)	222	125
Revenus des comptes-courants		5
Reprise dépréciation OPCVM (sous forme d'obligations)	15	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	238	129
Intérêts des emprunts obligataires		
Intérêts des emprunts	-96	-7
Intérêts sur crédits-bails	-40	-43
Intérêts sur locations simples	-14	-13
Intérêts sur aide remboursable Bpi	-6	
Intérêts sur aide remboursable PIA 1	-50	-16
Intérêts sur prêt participatif Total	-1	-2
Intérêts bancaires	0	-4
Pertes sur OPCVM (sous forme d'obligations)		-2 126
Dépréciation OPCVM (sous forme d'obligations)		-958
Coût de l'endettement financier brut	-208	-3 169
Coût de l'endettement financier net	30	-3 039

Le coût de l'endettement financier net regroupe d'une part, les intérêts sur emprunts et autres dettes financières, et d'autre part, les revenus de placement.

Pour rappel, au 31 décembre 2019, la Société disposait de 20 M€ de trésorerie placée à long terme (OPCVM). Au cours du 1er semestre 2020, la société a souhaité réduire son exposition au marché obligataire privé et a ainsi cédé la moitié de son portefeuille, actant une perte de 2 126 K€. Par ailleurs, une dépréciation de 958 K€ a été constituée sur les placements en cours. Elle représente la perte latente au 30 juin 2020. Ces pertes sont liées à la dégradation des marchés financiers suite à la COVID-19.

Autres produits et charges financiers

En milliers d'€	30/06/2021	30/06/2020
Revenus des autres actifs courants	6	3
Autres produits financiers	6	3
Intérêts des autres passifs courants	-3	
Autres charges financières	-3	0
TOTAL	3	3



2.4.8. Charges d'impôt

	30/06/2021	30/06/2020
Variation des IDA	756	1 500
Variation des IDP	62	-14
Reclassement de l'impôt sur plus-value actions propres	10	-1
Réduction impôt mécénat	6	
Charges d'impôt	835	1 485

2.5. Engagements hors bilan

En milliers d'€	30/06/2021	31/12/2020
<u>Engagements donnés</u>		
Réservation de devises non utilisées		
Nantissement de dépôts à terme et compte de dépôt	3 250	1 000
Commandes d'immobilisations		12
Intérêts sur avances remboursables PIA 1	106	156
Intérêts sur prêt PDL	193	
Intérêts sur prêt conditionné Total	3	3
Intérêts des emprunts	686	616
Intérêts sur crédit-bail	462	502
Intérêts sur locations simples	72	85
Total engagements donnés	4 772	2 374
<u>Engagements reçus</u>		
Commandes d'immobilisations		12
Emprunt obtenu non encore encaissé	6 000	
Prêt conditionné Total		100
Intérêts sur avances remboursables PIA 1	106	156
Intérêts sur prêt conditionné Total	3	3
Intérêts des emprunts	686	616
Intérêts sur crédit-bail	462	502
Intérêts sur locations simples	72	85
Total engagements reçus	7 330	1 474

En garantie de plusieurs prêts d'un montant total de 11 550 K€, souscrits auprès d'organismes bancaires, la société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES a nanti des comptes de dépôt à terme pour un montant de 3 250 K€.

La société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES est en cours de réalisation de son bâtiment H2, à proximité de son usine H1 existante. A ce titre, le montant des commandes réalisées à ce jour auprès des intervenants sur le chantier s'élève à 21 413 K€ dont 6 741 K€ déjà facturés et comptabilisés au 30 juin 2021. L'engagement réciproque sur la construction H2 s'élève donc à 14 672 K€ au 30 juin 2021.

2.6. Autres informations : transactions avec des parties liées

A C T I F	30/06/2021	31/12/2020
Immobilisations corporelles	1 288	1 044
Total actif non courant	1 288	1 044
Créances clients et comptes rattachés		
Autres actifs courants		52
Total actif courant	0	52
TOTAL ACTIF	1 288	1 096
P A S S I F	30/06/2021	31/12/2020
Emprunts et dettes financières		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	293	614
Autres passifs courants		
Total passif courant	293	614
TOTAL PASSIF	293	614
	30/06/2021	30/06/2020
Charges de personnel		
Charges externes	-45	-142
Autres produits et charges opérationnels		
RESULTAT OPERATIONNEL	-45	-142
Coût de l'endettement financier net		
Autres produits et charges financiers		2
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-45	-140

Conformément à la norme IAS 24, la Société communique des informations relatives aux transactions significatives entre parties liées dès lors que ces transactions sont réalisées avec des entités pour lesquelles un contrôle ou une influence notable est identifié.